

EFFETS PERÇUS DU CONTEXTE SECURITAIRE ET DE LA COVID-19 SUR L'INSECURITE ALIMENTAIRE AU BURKINA FASO

Une analyse approfondie des résultats de l'Enquête démographique et de santé (EDS) 2021





EFFETS PERÇUS DU CONTEXTE SECURITAIRE ET DE LA COVID-19 SUR L'INSECURITE ALIMENTAIRE AU BURKINA FASO

Une analyse approfondie des résultats de l'Enquête
démographique et de santé (EDS) 2021 réalisée au
Burkina Faso



Février 2023

Tous droits réservés-INSD - BP 374 Ouagadougou 01-2024

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droit ou ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

AVANT-PROPOS

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), en collaboration avec l'Institut national de santé publique (INSP), a réalisé du 30 juillet au 30 novembre 2021, la collecte des données de la cinquième Enquête démographique et de santé du Burkina Faso (EDSBF-V). L'EDSBF-V a pour objectif de produire des informations nécessaires à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des programmes et projets en matière de développement économique et social en général et dans le domaine de la santé en particulier.

Elle fournit aux utilisateurs et aux décideurs une base de données et des informations actualisées détaillées sur la fécondité, la connaissance et l'utilisation des méthodes de planification familiale, les pratiques d'allaitement, la mortalité des enfants, la mortalité maternelle, la santé infantile et maternelle, la vaccination des enfants, la connaissance et les croyances sur le paludisme, la possession et l'utilisation des moustiquaires. L'EDSBF-V fournit également des informations sur l'état nutritionnel et les pratiques alimentaires de la mère et de l'enfant, les fistules obstétricales, les mutilations génitales féminines, les activités sexuelles des personnes de 15 ans ou plus, la connaissance et la prévalence du VIH/SIDA, les violences domestiques, le travail et la discipline des enfants, etc.

Après la publication du rapport des résultats définitifs en 2023, l'Institut national de la statistique et de la démographie poursuit la valorisation des données de l'EDSBF-V avec l'élaboration de dix rapports d'analyse approfondie visant à fournir aux utilisateurs, des résultats plus affinés. Ces rapports portent sur des thèmes d'intérêt que sont: Autonomie des femmes et réalisation de leur fécondité désirée, Analyse des facteurs de la baisse de la mortalité infanto-juvénile entre 2010 et 2021 au Burkina Faso, Analyse de la dynamique de la fécondité des femmes au Burkina Faso de 1993 à 2021, Effets perçus du contexte sécuritaire et de la COVID-19 sur l'insécurité alimentaire au Burkina Faso, Influence des pratiques d'alimentation sur l'occurrence de la diarrhée chez les enfants de moins de 6 mois, Connaissances de la mère sur le paludisme, utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticides et prévalence du paludisme chez les enfants de 6 à 59 mois au Burkina Faso, Violences conjugales: profil des couples à risque, Déterminants de la consommation d'alcool et de tabac, Discipline des enfants: analyse du recours aux sanctions violentes au Burkina Faso, Dynamique et déterminants de la pratique du mariage d'enfants et profil des victimes au Burkina Faso: cas des filles.

Ainsi, ces rapports constituent une source importante de données statistiques utiles pour les actions des décideurs nationaux et locaux, les partenaires techniques et financiers, la société civile et tout autre acteur du développement dans divers domaines de la vie des populations.

Nous renouvelons nos remerciements à tous les acteurs et partenaires dont les efforts conjugués ont abouti à la réalisation de l'EDSBF-V et aux résultats qui font l'objet des différentes publications.

L'INSD reste ouvert à toute suggestion ou contribution susceptible d'améliorer l'exploitation et la valorisation des résultats de l'EDSBF-V.

Le Directeur Général



Équipe d'analystes et de rédaction :

DEMBELE Bernard, INSD, dembele_b@yahoo.com

ZABRE S. Pascal, INSD, erbazson@gmail.com

PARE Almamy, INSD, parealmamy@gmail.com

**Membre de l'équipe d'application de la charte
graphique des publications de l'INSD :**

NABAYAOGO Adama, adama.nabayaogo@insd.bf

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGRHYMET	Centre régional de formation et d'application en agro-météorologique et en hydrologie opérationnelle
CICR	Comité International de la Croix-Rouge
CILSS	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CORUS	Centre des Opérations de Réponse aux Urgences Sanitaires
COVID-19	Maladie à Corona Virus de 2019
EDSBF-V	Cinquième Enquête Démographique et de Santé du Burkina Faso
EHCM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
ENIAM	Enquête Nationale sur l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition
EPA	Enquête Permanente Agricole
ERI-ESI	Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
FAO	Food and Agriculture Organisation (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
FIES	Food Insecurity Experience Scale
HLPE	Groupe d'Experts de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition
ICF	Inner City Fund
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
INSP	Institut National de Santé Publique
ISBN	International Standard Book Number
MAG	Malnutrition Aiguë Globale
MAHRH	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MAM	Malnutrition Aiguë Modérée
MAS	Malnutrition Aiguë Sévère
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OR	Odd Ratios
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNN	Programme National de la Nutrition
PNPS	Politique Nationale de Protection Sociale
PNSAN	Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNSR	Programme National du Secteur Rural
SARS-CoV-2	Severe Acute Respiratory Syndrome Coronavirus 2
SCADD	Stratégie de la Croissance Accélérée et du Développement Durable
SNSA	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire
USAID	United States Agency for International Development
WFP	World Food Programme

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	v
SIGLES ET ABREVIATIONS	vii
SOMMAIRE	ix
RÉSUMÉ	1
INTRODUCTION	2
1. CONTEXTE	4
1.1 Contexte de l'insécurité alimentaire.....	4
1.2 Contexte de l'insécurité	5
1.3 Contexte de la Covid-19	7
2. REVUE DE LA LITTÉRATURE	11
2.1 Lien entre Covid-19 et insécurité alimentaire	11
2.2 Lien entre terrorisme et insécurité alimentaire	12
2.3 Facteurs sociaux d'insécurité alimentaire	13
3. METHODOLOGIE	15
3.1 Définition des concepts et indicateurs	15
3.2 Sources des données et considérations éthiques.....	18
3.3 Population cible	19
3.4 Les variables d'études.....	19
3.5 Les méthodes d'analyse	20
4. RÉSULTATS	23
4.1 Situation alimentaire des ménages au Burkina Faso	23
4.2 Situation alimentaire des ménages dans les régions au Burkina Faso.....	24
4.3 Caractéristiques des ménages en insécurité alimentaire sévère	26
4.4 Biens du ménage et insécurité alimentaire	27
4.5 Les déterminants de l'insécurité alimentaire	28
5. DISCUSSION DES RESULTATS	33
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	37
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	39

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Descriptifs des niveaux d'insécurité alimentaire par région25
Tableau 2: Prévalence de l'insécurité alimentaire sévère selon quelques caractéristiques du ménage27
Tableau 3: Valeurs moyennes de variables continues selon le statut d'insécurité alimentaire sévère du ménage.....28
Tableau 4: Régression logistique de l'insécurité alimentaire sévère des ménages29
Tableau 5: Perception des ménages sur l'origine de l'insécurité alimentaire sévère31
Tableau 6: Régression logistique multinomiale de l'origine de l'insécurité alimentaire sévère31

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Degrés de l'insécurité alimentaire des ménages au Burkina Faso en 2021....	23
Graphique 2 : Degrés et niveaux de l'insécurité alimentaires par région en 2021 au Burkina Faso	25

RÉSUMÉ

L'accès à l'alimentation est inscrit explicitement dans la déclaration universelle des droits de l'homme. Dans l'esprit de la déclaration, « Le droit à une alimentation adéquate est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec d'autres, a physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer ». D'énormes efforts restent encore à faire dans les pays du sud dont le Burkina Faso. Cette situation préoccupante est parfois empirée par des chocs cycliques tel le contexte sécuritaire et la COVID-19.

Sur la base des données de la cinquième Enquête démographique et de santé réalisée en 2021, utilisant des méthodes d'analyses descriptives et explicatives telle la régression logistique multinomiale, ce thème a apprécié les effets perçus du contexte sécuritaire et de la COVID-19 sur l'insécurité alimentaire des ménages au Burkina Faso. Il ressort que l'insécurité alimentaire a touché presque 19% des ménages burkinabè, notamment ceux de la partie Nord du pays. Les variables contextuelles, liées aux ménages et au chef de ménage sont associés à l'insécurité alimentaire dans les ménages en 2021 au Burkina Faso. Les ménages plus pauvres et pauvres ont respectivement 10 fois et 5 fois plus de risque de tomber dans l'insécurité alimentaire par rapport aux ménages riches.

Une proportion non négligeable de ménages a attribué leur insécurité alimentaire respectivement à la Covid-19 uniquement, à l'insécurité uniquement ou les deux concomitamment. Cependant, plus des deux tiers ont affirmé que ni l'insécurité ni la Covid-19 n'est la cause de leur insécurité alimentaire.

Ces résultats attestent que la sécurité alimentaire au Burkina Faso en poursuite de l'objectif n° 2 des ODD sur l'élimination de la faim serait difficilement atteignable en 2030. Des efforts restent à faire par les décideurs politiques et les organisations non gouvernementales pour s'approcher de l'objectif de développement durable.

Citation recommandée :

Dembélé Bernard, Zabré S. Pascal, Paré Almamy, 2024. Effets perçus du contexte sécuritaire et de la covid-19 sur l'insécurité alimentaire au Burkina Faso : une analyse approfondie des résultats de l'Enquête démographique et de santé (EDS) 2021 réalisée au Burkina Faso, Ouagadougou, Burkina Faso, INSD, 43p. URL

INTRODUCTION

Pouvoir manger à sa faim une nourriture équilibrée et acceptée est un besoin fondamental de l'homme. C'est la raison pour laquelle l'accès à l'alimentation est inscrit explicitement dans la déclaration universelle des droits de l'homme. On considère ainsi que cette composante est essentielle pour garantir un niveau de vie décent que mérite chaque individu. L'affirmation de ce droit spécifique a été renforcée par une déclaration du droit à l'alimentation qui stipule assez clairement que : « Le droit à une alimentation adéquate est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec d'autres, a physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer » (Nations-Unies & Conseil Économique et Social, 1999). Malheureusement, encore beaucoup de pays du sud ne sont pas pour l'instant en mesure de garantir ce droit à leurs populations, particulièrement ceux en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. En 2021, on estimait à 900 millions le nombre de personnes confrontées à une insécurité alimentaire grave et à 3,1 milliards celles qui n'étaient pas en mesure de se nourrir sainement, soit 42% de la population mondiale (FAO, 2023). Cette situation déjà préoccupante est parfois dégradée par des chocs cycliques plus ou moins prévisibles, mais dans certains cas, par des facteurs non maitrisables. C'est ce que l'on a pu constater avec l'insécurité liée au terrorisme qui s'est abattue sur les pays du Sahel depuis environ une dizaine d'années. Son cortège de désolations liées aux pertes en vies humaines, aux maladies, aux déplacements forcés, aux désœuvirements et leurs répercussions sociales et économiques n'ont pas encore fini d'être résorbées. L'apparition de la Covid-19 est encore venue éprouver la situation alimentaire dans le monde et en Afrique au sud du Sahara. Rares sont les pays africains qui ont réellement connu une situation désespérée liée à la prévalence élevée de la maladie elle-même. Dans bien des cas, ils ont plutôt subi les conséquences et les répercussions des mesures adoptées au niveau intérieur ou au plan international pour endiguer la propagation de la maladie. La superposition de ces deux chocs a été une réelle épreuve pour les pays du Sahel en général et le Burkina Faso en particulier. Les conséquences de cette double crise sécuritaire et sanitaire, qui relèvent à la fois de l'économie, du social et de l'environnement, sont considérables, particulièrement pour certaines sous populations.

Dans la présente étude, nous entreprenons d'analyser le ressenti des populations sur les conséquences en matière d'alimentation induites directement ou indirectement par la crise sécuritaire et les différentes mesures imposées pour endiguer la Covid-19. Il s'agit surtout de considérer dans quelles mesures les populations estiment avoir été impactées dans leur consommation alimentaire par ces deux crises. On distinguera le niveau des conséquences en fonction des caractéristiques socioculturelles et démographiques et de l'insécurité alimentaire ressentie au moment de la collecte. Cela aidera à déterminer les populations qui

pensent avoir le plus subi les conséquences de cette pandémie et de l'insécurité. Plus spécifiquement, nous tenterons de mettre en exergue les paramètres spécifiques au milieu de vie qui participent à la perception du sentiment d'affection par chaque crise prise individuellement ou conjointement par les deux crises. Nous supposons que ce sont les personnes qui cumulent de multiples fragilités qui pourraient avoir ressenti davantage les effets de ces crises régionale ou- mondiale. Nous entendons ici entre autres les personnes pauvres, moins instruites, résidant en milieu rural qui pourraient voir accrue leur vulnérabilité du fait de ces chocs inattendus et aux origines diffuses. Leur capacité de résilience étant généralement faible, surtout sur des lignes budgétaires assez volatiles comme l'alimentation. Toute perturbation d'ampleur peut avoir entraîné à leur niveau un basculement vers une situation irrémédiable.

Cette analyse présente dans un premier temps le contexte du pays en lien avec le terrorisme, l'insécurité alimentaire et la covid-19. Il fait ensuite une synthèse de littérature sur les relations entre la Covid19 et la crise sécuritaire sur l'insécurité alimentaire dans le monde et en Afrique. Les concepts-clés utilisés sont ensuite définis. La méthodologie d'analyse est déclinée et fait ressortir la source de données utilisées, la population cible, les variables d'intérêt, les méthodes statistiques usitées. Cela permet la production des résultats qui sont ensuite discutés. Une conclusion passe en revue les résultats saillants obtenus et les perspectives possibles de réflexions ultérieures.

1. CONTEXTE

1.1 Contexte de l'insécurité alimentaire

Le Burkina Faso est un pays sahélien et essentiellement agricole, le pays est confronté au défi permanent d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable à sa population. L'Agriculture burkinabè occupe 73,9% des ménages et constitue la principale source d'alimentation et de revenus. Il s'agit malheureusement d'une agriculture de subsistance qui est pratiquée essentiellement par les ménages ruraux. En effet, moins de 1% des paysans utilisent les tracteurs, les motoculteurs, les décortiqueuses à riz, égreneuses à maïs, etc (INSD, 2021).

La production de cette agriculture repose principalement sur les céréales pluviales (sorgho, mil, maïs,) qui occupent annuellement plus de 88% des surfaces emblavées (MAHRAH, 2013). La relative faible performance agricole observée et la croissance démographique (2,9% par an) (INSD, 2019) oblige le Burkina Faso à importer des céréales afin de couvrir les besoins de consommation alimentaires de sa population. En effet, 678 537,4 tonnes de céréales ont été importées en 2017 (Annuaire commerce extérieur, INSD, 2022). L'agriculture étant la principale activité économique des ménages ruraux, les conditions dans lesquelles ils exercent cette activité est un déterminant de leurs conditions de vie.

La sécurité alimentaire est définie comme un état dans lequel toutes les personnes ont, à tout moment, un accès physique et financier à une nourriture suffisante pour satisfaire leurs besoins alimentaires pour une vie productive et saine. L'insécurité alimentaire est chronique chez les couches vulnérables de la population notamment en milieu rural. Cela est déterminé par deux éléments essentiels : d'un côté le faible accès à une nourriture diversifiée, de l'autre la faiblesse des revenus des ménages. Les enquêtes sur les conditions de vie des ménages régulièrement conduites font apparaître que 50,7% (62% de la population rurale) de la population souffre de pauvreté alimentaire (EHCM, 2018). Selon des résultats de l'enquête démographique et santé de 2021, l'insécurité alimentaire touche 46 % de la population burkinabè dont 16 % sous sa forme sévère et 30 % sous sa forme modérée. Elle affecte une personne sur deux en milieu rural (50 %).

Le pays s'est engagé à lutter contre l'insécurité alimentaire sous toutes ses formes à travers non seulement les engagements pris lors des sommets internationaux notamment le Sommet Mondial de l'Alimentation en 1996, le Sommet du Millénaire pour le développement en 2000 et la Déclaration de Maputo en 2003, mais aussi la mise en œuvre d'un certain nombre de politiques et de stratégies visant à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations burkinabè (SCADD, PNSR, SNSA, PNN, PNPS etc.). Malgré ces efforts, on constate une persistance de la faim et de la malnutrition au Burkina Faso.

Insécurité alimentaire et situation d'insécurité dans le pays

La situation sécuritaire précaire dans le pays entraîne des déplacements, des pillages de bétail et de biens. Du fait de cette absence des revenus habituels issus de la vente de produits agricoles, de bétail et de produits maraichers, les avoirs des ménages se sont logiquement érodés.

Les ménages ont plus recours aux transferts des émigrés ou des parents à l'extérieur. Face à l'épuisement des stocks de l'autoproduction et aux niveaux élevés des prix des denrées alimentaires, la consommation de PDI et ménages pauvres se détériore.

Insécurité alimentaire et ODD

A travers l'ODD 2, les pays s'engagent à « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et promouvoir l'agriculture durable » d'ici à 2030. La cible 2.1, l'une des huit cibles fixées pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif, est axée sur l'accès à la nourriture pour tous : « D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que tous les êtres humains, en particulier les pauvres et les personnes en situation de vulnérabilité, y compris les nourrissons, aient accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante ». Tous les pays s'engagent à respecter la même norme : éradiquer la faim et assurer la sécurité alimentaire pour tous, sans laisser personne de côté. La disponibilité des informations sur les caractéristiques démographiques et la localisation géographique des sous-populations en situation d'insécurité alimentaire sont essentielles à la réalisation de cet objectif.

1.2 Contexte de l'insécurité

Depuis 2015, le Burkina-Faso subit des défis sécuritaires à même d'impacter négativement le développement socio-économique. Dans le domaine de la santé en l'occurrence, cette situation d'insécurité a occasionné des incidents notables et on peut citer sans être exhaustifs, les assassinats d'agents de santé et les départs massifs de personnel de santé (INSP, 2020) et la fermeture d'un nombre important de formations sanitaires et des populations privées de services de santé.

Ces incidents sécuritaires ont mis à rude épreuve le fonctionnement des structures de santé, notamment dans les régions les plus touchées. Face à cette situation, le Gouvernement burkinabè, à travers le Ministère en charge de la santé, s'est engagé dans une démarche de mobilisation des acteurs pour appuyer les régions en difficultés par des interventions d'appoint telles l'élaboration de la stratégie de résilience¹ du système de santé en zone de sécurité précaire

¹ Elle comporte quatre domaines que sont : (i) « renforcement des ressources humaines », (ii) « renforcement des infrastructures, des équipements et produits de santé », (iii) « soutien au pilotage de l'action sanitaire » et (iv) « gestion de la stratégie ». Son coût

en août 2019. Cette stratégie visait à renforcer la résilience du système de santé dans les régions fragilisées. Dans le même sens le CORUS a été activé le 09 janvier 2020 pour la gestion d'incident dans les zones à fort défis sécuritaires.

Des défis notoires suivants du fait de ces contextes difficiles de l'insécurité et de la COVID-19 peuvent être cités :

- ✓ Des indicateurs pertinents de santé sont en souffrance dans les régions à fort défi sécuritaire comparativement aux régions à défi sécuritaire modéré ;
- ✓ 7,3% des formations sanitaires étaient fermées et 18,2% avaient une fonctionnalité réduite au 24 novembre 2020 dans les régions à fort défi sécuritaire ;
- ✓ La crise sanitaire liée à la COVID-19 aurait contribué à la situation de stagnation ou de régression des principaux indicateurs de la planification familiale et de la nutrition (INSP, 2020).

Le Burkina Faso a enregistré ses premiers cas de l'infection par le SARS-CoV-2 responsable de la COVID-19 en début mars 2020, soit environ trois mois après le début de cette pandémie dans la région de Wuhan en Chine. Depuis cette date, le système de santé du Burkina Faso était mobilisé pour endiguer cette pandémie. La préparation et l'organisation de la riposte a consisté à mener des actions avec des équipes opérationnelles. C'est ainsi qu'il a été mis en place une coordination regroupant des experts en santé publique, des cliniciens et des partenaires au développement. Un « incident manager » a été nommé. Le CORUS a été activé et un comité scientifique sous le leadership du président du Faso a été mis en place. Le taux de positivité à la COVID-19 était de 6,5% du 9 mars au 31 décembre 2020 (INSP, 2020). Bien que l'évolution de l'épidémie de la COVID-19 ait connu une augmentation relativement faible, cette mobilisation à faire face à une situation imprévue a eu des incidences néfastes sur le fonctionnement d'unités spécifiques du système.

Dans le secteur de la santé, plusieurs actions entreprises ont entraîné une mobilisation importante des ressources humaines. À cela s'ajoute la mobilisation d'équipement, d'infrastructures et de matériels médico techniques. Des agents de santé ont été réquisitionnés tout comme l'hôpital de Tengandogo pour la prise en charge des cas de COVID-19. Cette situation a entraîné une réduction des effectifs des structures d'origine de ces agents, qui pour s'y adapter ont procédé à une réorganisation des services pour maintenir une continuité de l'offre de soins.

estimatif et provisoire est de cent quatorze milliards quatre cent onze millions quatre-vingt-dix-sept milles sept cent trente-huit francs CFA (114 411 097 738 FCFA) et sera supporté par l'Etat et ses partenaires.

Cette réorganisation du système a aussi impacté négativement la fréquentation des formations sanitaires par les populations et cela a imposé une réorganisation du fonctionnement des services. Dans la région du Centre cette réorganisation a touché près de 40 % des formations sanitaires (INSP, 2020). On a aussi noté une psychose au sein de la population qui refusait de se rendre dans les centres de santé sous prétexte que ces endroits étaient des sources potentielles de contamination au coronavirus.

Dans le contexte de l'insécurité et de la pandémie à Covid-19 la prise en charge de la malnutrition reste préoccupante. Quel que soit le groupe de cible considéré (enfants de moins de 5ans ou femmes enceintes/allaitantes), la tendance est à la baisse ; les financements en faveur de la lutte contre la malnutrition sont importants mais insuffisants (INSP, 2020). La situation nutritionnelle du pays demeure préoccupante, en dépit de l'amélioration enregistrée ces dix (10) dernières années. En effet, la prévalence de la Malnutrition aiguë globale (MAG) est passée de 10,7% en 2009 à 8,1% en 2019 mais est remontée à 9,1% en 2020. Ces prévalences sont plus élevées que le seuil acceptable (< 5% pour la MAG). Les prévalences de la Malnutrition aiguë modérée (MAM) et de la Malnutrition aiguë sévère (MAS) sont restées stationnaires au cours des dix dernières années avec cependant un pic en 2009, 2010, 2011, 2012 et 2015. Dans le contexte de notre pays marqué par la crise sécuritaire et sanitaire de la COVID-19, la mise en œuvre des différentes activités de prévention et de lutte contre la malnutrition pourraient être compromise en termes d'offre et d'utilisation des services de santé (INSP, 2020).

Selon les données de l'enquête permanente agricole (EPA), 42,5% des ménages agricoles ne seront pas à mesure de couvrir leurs besoins céréaliers avec leur seule production de la campagne 2018-2019 (INSP, 2019). Or, 75% de l'alimentation des ménages reposent sur les céréales. Cette situation les expose à la sous-alimentation et à la malnutrition qui seraient à l'origine de diverses pathologies. Selon l'analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition réalisée en 2014 au Burkina Faso, presque un ménage sur cinq était en insécurité alimentaire modérée (18%), 1% en insécurité alimentaire sévère et 43% en situation de sécurité alimentaire limite.

La préparation de la campagne agropastorale de 2019 a de même été perturbée et un grand nombre de ménages déplacés ne cultiveront pas pendant la campagne 2019/20, principalement en raison de l'impossibilité d'accéder à leurs champs et du manque d'intrants agricoles. Toute chose qui a davantage accentué l'insécurité alimentaire du pays (INSP, 2019).

1.3 Contexte de la Covid-19

Les données rétrospectives indiquent que les premiers cas répertoriés de la maladie sont apparus en novembre 2019 avec cependant une polémique sur les lieux incriminés. En mars 2020, la

Covid-19 est déclarée pandémie mondiale par l'OMS. Au niveau mondial, on estime que 170 pays ont subi les conséquences de la pandémie et au 8 août 2023, 769 369 823 cas de covid-19 ont été confirmés et 6 954 336 en sont décédés officiellement. Ces effectifs pourraient certainement être largement dépassés si l'on tenait compte des statistiques sanitaires déficientes dans certains pays et la volonté manifeste d'autres de sous-estimer volontairement les données réelles pour des raisons politiques ou idéologiques. Ainsi, les trois premiers pays qui ont été les plus atteints étaient les Etats-Unis, le Brésil et l'Inde avec respectivement 1 127 152, 704 659, 531 918 décès. En Afrique, les pays ayant enregistré le plus de décès sont situés dans le Maghreb avec la Tunisie (29 341 décès), l'Egypte (24 812 décès) et le Maroc (19 296 décès). Le premier pays sub-saharien est le Kenya avec 5 688 morts. Dans leur ensemble, les pays africains ont comptabilisé 175 419 décès (soit seulement 2,5% des cas), contre 2 246 167 pour l'Europe, 2 958 886 pour l'Amérique, 806 628 pour l'Asie du sud-Est. Contrairement donc à ce qui avait été préjugé, le continent africain a été épargné de l'hécatombe que les experts lui prédisaient au regard de la faiblesse du système de santé, de la non-disponibilité des vaccins et de la faiblesse des moyens de préventions individuelles. Les analyses qui ont suivi ont attribué cette particularité à différents facteurs dont principalement : la rapidité de réaction dans les pays africains, l'adhésion des populations aux mesures prises, la jeunesse de sa population, un climat défavorable à la survie du virus (température, altitude, humidité) et un système de santé communautaire relativement actif. D'autres mettent l'accent sur la combinaison de la jeunesse de la population et le climat favorable comme prépondérante (Njenga et al., 2020; Oleribe et al., 2021). Pour Wachira et al. (2022), cela est davantage lié à une activité physique plus fréquente et intense. (Obasanjo et al., (2023) et Osei et al., (2022) invoquent plutôt le recours plus fréquent aux antipaludéens, la faiblesse du transport aérien, des prédispositions génétiques avantageuses.

Au Burkina Faso, les premiers cas confirmés sont apparus le 9 mars 2020. Quatre jours plus tard, une nouvelle personne a été détectée hors de la capitale (Houndé). Cette fois-ci, il s'agissait d'un ressortissant anglais qui avait séjourné à Liverpool et dont le trajet avait couvert Paris et Vancouver. Dès lors, le nombre de personnes infectées n'a cessé de croître, du fait de la contamination par les cas déjà présents sur le territoire national ou issus d'individus ayant contracté la maladie dans d'autres pays. C'est ainsi que le 17 mars 2020, le premier décès lié à la Covid-19 a été enregistré. Cette personne était âgée de 62 ans et souffrait par ailleurs de diabète. En février 2023, le nombre total de cas a atteint 22 056 dont 396 décès. Dans l'intervalle, on a noté un bond spectaculaire du nombre de nouveaux cas entre novembre et décembre 2020, où l'on est passé de 386 à 3 745, dû certainement à l'organisation des élections présidentielles avec une campagne qui a conduit à des rassemblements dans des lieux confinés et des regroupements dans des stades ou palais omnisport. Le mois de janvier 2021 suivant a vu le nombre de nouvelles contaminations mensuelles culminées à un maximum de 4 051. Dans

l'ensemble, la grande majorité des cas étaient localisés à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Dans la classification du nombre d'infections enregistrées par pays, le Burkina Faso vient à la 161^{ème} place sur 195 pays inclus.

Pour freiner la propagation de la maladie, de nombreux pays ont pris des mesures assez contraignantes. Malgré le niveau relativement faible de contamination observé dans les pays africains, ils ont aussi été amenés à adopter des mesures multiformes à l'image des autres parties du monde. Au Burkina Faso, après le premier cas de Covid-19, un plan national de riposte a été élaboré et qui a débouché sur l'interdiction de tous les événements d'envergure nationale et internationale sur le territoire. Les institutions officielles ont été les premières à entamer les démarches de conformation aux mesures édictées. Ainsi, tous les établissements d'enseignement ont été fermés du 16 mars au 14 avril 2020. Les séances plénières de l'Assemblée nationale ont été suspendues. La conférence épiscopale Burkina-Niger a suspendu les messes publiques. La Fédération des églises et missions évangéliques a décidé de la suspension de tous les cultes et prières de masse. La communauté musulmane a décidé de l'interruption momentanée de toutes les prières dans les mosquées et toutes les cérémonies et les événements culturels musulmans mobilisant plus de 50 personnes. La mairie de Ouagadougou a annoncé la limitation des participants à un maximum de 40 personnes les célébrations des mariages. Le report de la Semaine nationale de la culture de mars-avril 2020 a aussi été acté.

Ces mesures se sont progressivement étendues à l'ensemble de la population hors du cadre des institutions. Ainsi un couvre-feu de 19 h à 5 h a été instaurée sur toute l'étendue du territoire national, à compter du 21 mars. Cela a ensuite été ramené de 21 h à 4 h du matin à partir du 20 avril 2020. Des restrictions de fréquentation ont été imposées sur les lieux publics tels que les marchés, les restaurants, les débits de boissons, les salles de cinémas, de jeux et de spectacles. Sur la période, on a également assisté à la fermeture des boîtes de nuits et à la suspension des manifestations culturelles privées comme les concerts et aussi les activités des mouvements syndicaux. On a aussi procédé à la fermeture des frontières aériennes, terrestres et ferroviaires, excepté le transport du fret et les vols militaires. Toutes les villes ayant enregistré au moins un cas de Covid-19 ont été mises en quarantaine. Cette mesure a imposé qu'aucune personne ne sorte ou ne rentre dans ces villes, exception faite pour le transport des biens de première nécessité. A Ouagadougou, il a été décidé la fermeture des grands marchés et yaars sur l'étendue de la ville pour une quinzaine de jours, pour compter du 26 mars 2020 et la réouverture n'est intervenue que le 20 avril 2020. Le port du masque a été rendu obligatoire sur toute l'étendue du territoire à compter du 27 avril 2020.

2. REVUE DE LA LITTÉRATURE

2.1 Lien entre Covid-19 et insécurité alimentaire

Selon la FAO, 161 millions de personnes supplémentaires auraient souffert de sous-alimentation chronique en 2020 quand la pandémie s'est installée. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée à grave a lui aussi progressé d'environ 320 millions (HLPE, 2020). Ce sont les pays à forte insécurité alimentaire, très dépendants des importations de denrées alimentaires et des exportations de produits de base qui ont été les plus affectés (FAO et al., 2019). Globalement, la crise de la Covid-19 a affecté toutes les dimensions de la sécurité alimentaire, mais à des degrés divers.

Disponibilité : La production céréalière dans les petites exploitations des pays à faible revenu repose davantage sur la main-d'œuvre, qui est majoritairement féminine. Les fermetures et les restrictions aux frontières ont freiné la circulation de cette main d'œuvre agricole et entraîné par suite la lenteur dans la production agricole et dans certains cas pour les récoltes (United Nations, 2020). L'impact sur les petits producteurs agricoles a été aussi amplifié par la perte de transfert d'argent qui participe à l'achat des intrants agricoles. Il faut souligner que cette concentration de main d'œuvre donne lieu à une propagation plus rapide de la maladie et par suite un accroissement des coûts des soins de santé, toutes choses qui fragilisent la capacité de production. Certains producteurs ont été conduits à réduire la superficie de culture du fait de la fermeture des marchés pour éviter les difficultés d'écoulements de production (Vasseur et al., 2021).

Accessibilité : La récession économique provoquée par les confinements a eu un impact très négatif sur la capacité des gens à accéder à la nourriture. Les ménages pauvres ont été plus atteints du fait d'une marge financière réduite. L'épargne, la vente d'animaux et d'actifs ont parfois été rapidement épuisées. Les dépenses alimentaires ont diminué consécutivement à la baisse des revenus liée aux mesures de restrictions imposées. Dans le même temps, les hausses des prix des denrées alimentaires ont davantage affaibli la capacité des ménages à acheter suffisamment de nourriture (Moseley et Battersby, 2020). Les femmes ont aussi été davantage accaparées par les travaux domestiques du fait du confinement, occasionnant un manque à gagner dans leurs activités champêtres (Vasseur et al., 2021). Cette réduction de circulation de la main d'œuvre agricole a occasionné une privation des moyens de subsistance des travailleurs saisonniers. La population a également souffert des mesures restrictives imposées dans la fréquentation des marchés de produits agricoles (United Nations, 2020). Cela a été à l'origine d'une perturbation dans le ravitaillement des marchés en produits agricoles, dans le renchérissement par la même occasion des prix, alors que les ménages faisaient face dans le même temps à une réduction considérable de leurs revenus (United Nations, 2020).

Utilisation : La crise a également eu un impact négatif sur leur capacité à se nourrir sainement (FAO et al., 2020). L'effet est notable dans les ménages pauvres qui consacrent généralement entre 50 et 80 pour cent de leur revenu à l'alimentation (FAO, 2011). On a ainsi observé une nette augmentation de la consommation d'aliments ultra-transformés et une diminution de celle de fruits et légumes pendant la crise. Ces ménages pauvres se privent ainsi de fruits et légumes frais à forte teneur en micronutriments et à dépenser plus pour des aliments de base moins riches en nutriments (Laborde, Martin et Vos, 2020 ; Bracale et Vaccaro, 2020). Au Libéria, il a été constaté une baisse de revenus des vendeuses de condiments de 52%, alors que parallèlement, les prix des produits alimentaires de base a augmenté entre 12% et 20%. Cela était la conséquence directe d'une modification substantielle dans la structure des achats. Les ménages se sont rabattus sur les produits les moins chers et de moindres potentiels nutritifs (Vasseur et al., 2021). La fermeture brutale des frontières n'a pas permis aux ménages de trouver des alternatives de substitutions à leurs produits de base (Vasseur et al., 2021). De nombreux pays ont en effet décidé de fermer les marchés alimentaires informels, que l'on considérait comme des espaces de transmission potentielle de la maladie. Cela a privé les ménages d'une source de nourriture et de moyens de subsistance dans les pays en développement (Young et Crush, 2019).

Stabilité : Les restrictions à l'exportation imposées sur des denrées de base comme le blé et le riz ont entraîné une hausse des prix mondiaux de ces cultures, par rapport aux prix des autres denrées alimentaires, qui ont généralement baissé au début de la pandémie (FAO, 2020c). La tendance à la hausse des prix des denrées alimentaires nuit également à la stabilité des systèmes alimentaires, et contribue à l'incertitude économique actuelle. Ces incertitudes influencent la capacité et la volonté d'investissement dans l'agriculture.

2.2 Lien entre terrorisme et insécurité alimentaire

Comme pour la Covid-19, nous synthétisons la littérature selon les effets de l'insécurité sur les différentes dimensions de la sécurité alimentaire.

Disponibilité : L'accès limité des éleveurs à certaines zones de pâture en raison de la multiplication des incidents et des menaces terroristes entrave le bon développement des animaux, notamment la transhumance et l'accès des animaux aux pâturages à l'intérieur du Burkina et vers le Mali et le Niger ou encore entre la Mauritanie et le Mali. La menace terroriste dans les couloirs habituels de passage oblige les éleveurs à emprunter des couloirs alternatifs, ce qui engendre parfois des conflits avec les agriculteurs. Le pillage des réserves alimentaires et du bétail réduit les capacités de résilience des communautés affectées par cette insécurité (CICR, 2022). Les agriculteurs de la zone des trois frontières (Burkina Faso-Mali-Niger) ont perdu 80% des terres cultivables dans 100 villages et ont été contraints à la fuite. Parfois, ce sont les rendements qui connaissent une chute drastique par manque d'intrants. Dans les régions du nord du Burkina, près de 30-50% des terres sont perdues (CICR, 2022). Dans la fuite et le

déplacement, les populations abandonnent leurs champs et s'exposent ainsi à l'insécurité alimentaire et même à la famine (CICR, 2022). L'insécurité limite l'accès aux champs et à la production agricole.

Accessibilité : La coupure de routes imposée dans certaines localités par les terroristes affecte l'approvisionnement des marchés en produits agricoles et aussi limite l'accès du fait du renchérissement des prix (FAO, 2021b). En effet, l'insécurité réduit les flux de céréales et donc réduit la disponibilité de ces derniers qui fait baisser la demande (FAO, 2021b). Cette instabilité exacerbe l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en réduisant les moyens de subsistance déjà fragiles des populations qui dépendaient majoritairement de l'agriculture et du pastoralisme.

2.3 Facteurs sociaux d'insécurité alimentaire

De nombreux facteurs socioéconomiques et démographiques de l'insécurité alimentaire ont été mis en exergue dans les différentes études menées dans les pays en développement. Parmi les plus cités, on note le sexe du chef ménage (Boling, 2021; Jonathan, 2021; Koffi Akakpo et al., 2009). Il apparaît que ce sont les ménages dirigés par les femmes qui sont le plus en insécurité alimentaire. Cela traduit dans une certaine mesure le rapport de genre au sein du ménage. Etant donné que la sécurité alimentaire du ménage est assurée en grande partie par sa propre production et que par ailleurs, le pouvoir de décision, de gestion des actifs et de commercialisation des produits repose en général sur les hommes, les femmes isolées sont de fait exclues des avantages et des opportunités découlant du système patrilinéaire. Toutefois, quel que soit le sexe du ménage, la possession d'une épargne, d'un revenu régulier et suffisant ou le bénéfice d'un transfert reçu d'un parent migrant participent à améliorer la sécurité alimentaire du ménage (Kimani-Murage et al., 2014; Koffi Akakpo et al., 2009; Randriamiandrisoa & Ballet, 2014). Ces possibilités offertes permettent au ménage d'accéder au marché et d'atténuer le risque. Lorsque le ménage assure lui-même sa production, la superficie cultivée détermine la possibilité de couvrir les besoins alimentaires du ménage, surtout durant la période de soudure (Ouédraogo et al., 2007; Randriamiandrisoa & Ballet, 2014). Cependant, une trop grande taille de ménage (Boling, 2021; Jonathan, 2021; Kimani-Murage et al., 2014; Koffi Akakpo et al., 2009; Millogo et al., 2015; Ouédraogo et al., 2007; Samandoulougou, 2019), un taux de dépendance économique ou démographique trop important (Chinnakali et al., 2014; Kimani-Murage et al., 2014; Koffi Akakpo et al., 2009; Ouédraogo et al., 2007) affaiblissent la capacité de couverture des besoins alimentaires. La localité ou milieu de résidence les moins fournis en infrastructures de base marquent une différence entre ménages (Jonathan, 2021; Kimani-Murage et al., 2014; Koffi Akakpo et al., 2009; Millogo et al., 2015; Warner & Afifi, 2014). Cela procède en partie par le niveau de vie ou de richesse qui détermine la forte sensibilité à l'insécurité alimentaire des ménages moins aisés (Chinnakali et al., 2014; Koffi Akakpo et al., 2009; Millogo et al., 2015). Il en est de même du niveau d'instruction du chef de ménage ; les moins instruits sont ceux qui ont

plus de mal à couvrir leurs besoins en nourriture avec l'augmentation de la part des consommateurs nets (Boling, 2021; Koffi Akakpo et al., 2009; Millogo et al., 2015). L'augmentation de l'âge du chef de ménage favorise une certaine précarité alimentaire, surtout en l'absence de main d'œuvre de soutien (Chinnakali et al., 2014; Millogo et al., 2015; Samandoulougou, 2019). L'état matrimonial, en particulier le statut de célibat ou de veuf prive l'individu de l'entraide familiale dans la répartition de charges de travail et de sources de revenus (Jonathan, 2021; Koffi Akakpo et al., 2009; Warner & Afifi, 2014). L'occupation économique du ménage ou du chef de ménage détermine, par sa précarité et son inconstance, la possibilité de disposer ou de couvrir les dépenses de base (Koffi Akakpo et al., 2009; Samandoulougou, 2019; Warner & Afifi, 2014). La pratique d'une religion dans un espace dominé par une autre religion peut dans certains cas affecter les liens sociaux et la participation aux réseaux locaux de production (Chinnakali et al., 2014). La présence d'un membre souffrant de maladie peut fragiliser les capacités de productions, réduire les possibilités d'épargnes et accroître les dépenses de santé au détriment de la quantité et de la qualité de l'alimentation (Kimani-Murage et al., 2014).

3. METHODOLOGIE

3.1 Définition des concepts et indicateurs

3.1.1. Insécurité alimentaire

La définition adoptée lors du sommet mondial sur l'alimentation en 1996 indiquait que : la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

La sécurité alimentaire s'appuie sur quatre piliers principaux. Il y a la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité. Elles doivent toutes être atteintes pour assurer la sécurité alimentaire. La disponibilité porte sur l'offre et est déterminée par la capacité de production alimentaire, les niveaux de stocks disponibles et le bilan de commercialisation. L'accessibilité est liée au fait que les circuits de distribution fonctionnent, que les prix sont abordables et que les revenus des ménages sont suffisants pour s'offrir les aliments, que les ménages sont en mesure d'avoir physiquement et socialement accès aux lieux de l'offre (marchés) et que l'équité sociale est respectée dans la répartition des aliments selon le sexe et l'âge au sein du ménage. On y inclut également l'existence d'une politique publique pertinente visant à assurer cette accessibilité, avec des programmes de lutte contre la pauvreté alimentaire. L'utilisation concerne les bonnes pratiques de stockage, de préparation de manière à conserver les valeurs nutritionnelles des aliments, d'assurer la diversité alimentaire, de réussir un apport en énergie et en nutriments adéquats. On y inclut la bonne utilisation biologique des aliments consommés. Enfin, la stabilité a trait à la fiabilité de prédiction de la production, de l'accessibilité et l'utilisation (Vasseur et al., 2021). Cette stabilité peut être remise en cause par notamment les conditions climatiques défavorables (sécheresses, inondations), l'instabilité politique (troubles sociaux), ou les facteurs économiques (chômage, augmentation du prix des aliments).(CE-FAO, 2008).

Pour rendre compte de l'atteinte ou non de cette sécurité alimentaire sur les quatre différentes dimensions évoquées, on recourt au recueil d'informations auprès des ménages pour déterminer la frange qui a le plus de difficultés à atteindre leur sécurité alimentaire. Ainsi, l'insécurité alimentaire désigne la situation des populations qui sont en dessous du seuil requis pour s'alimenter à partir de leur propre production et/ou de leur revenu annuel et qui sont obligées de consommer leur épargne, ou parfois de recourir à des moyens irréversibles ou non durables comme la vente des moyens de production ou de solliciter la solidarité communautaire. Elle regroupe l'ensemble des situations où les populations souffrent ou risquent de souffrir des manifestations de la faim (CILSS, 2004).

L'insécurité alimentaire est souvent enracinée dans la pauvreté et a des répercussions à long terme sur la capacité des familles, des communautés et des pays à se développer (USAID 2021). "Elle existe lorsque les gens n'ont pas un accès physique, social ou économique adéquat à la nourriture " (PAM 2010). En d'autres termes, l'insécurité alimentaire fait référence à une situation dans laquelle les personnes n'ont pas un accès sûr à des quantités suffisantes d'aliments sains et nutritifs pour une croissance staturale et un développement normal et une vie active et saine (Napoli et al. 2011 ; Ouédraogo et al., 2007). Les facteurs qui peuvent conduire à une situation d'insécurité alimentaire sont la non-disponibilité des aliments, le manque d'accès, la mauvaise utilisation et l'instabilité sur une certaine période (op. cité).

Dans cette analyse approfondie des données de l'EDS-V, la définition de l'insecurité alimentaire adopté est celle du FAO, en l'occurrence le Food Insecurity Experience Scale (FIES). Selon cette méthode de la FAO, la Prévalence de l'insécurité alimentaire est évaluée à l'aide de l'échelle FIES (Ballard et al., 2013). Elle est composée de huit questions qui sont utilisées pour évaluer la situation d'incertitude concernant l'accès à la nourriture et les changements qui se produisent dans l'accès à des aliments non seulement en termes de quantité mais aussi de qualité nutritionnelle. En outre, les données FIES sont utilisées pour mesurer la prévalence de l'insécurité alimentaire à différents niveaux de gravité. L'outil permet d'estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et la prévalence de l'insécurité alimentaire grave.

L'insécurité alimentaire modérée : les personnes entrant dans cette catégorie sont celles qui manquent d'argent ou de ressources pour une alimentation saine, celles qui ne sont pas sûres de pouvoir se procurer des aliments et celles qui ont probablement sauté des repas ou manqué parfois de nourriture.

L'insécurité alimentaire sévère : les personnes à court de nourriture ou qui sont restées une journée entière (ou plusieurs) sans manger. Cette personne souffre par conséquent de la faim.

Prévalence modérée ou sévère de l'insécurité alimentaire : pourcentage de la population qui a été touchée, au cours des 12 derniers mois, de manière modérée ou sévère par l'insécurité alimentaire.

Prévalence de l'insécurité alimentaire sévère : proportion de la population qui a été touchée, au cours des 12 derniers mois, de manière sévère par l'insécurité alimentaire.

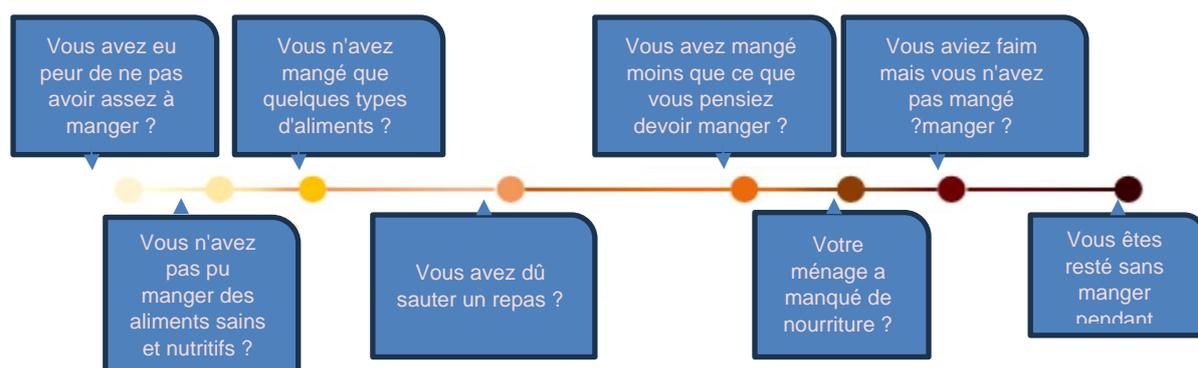
Les variables de référence de FIES sont saisies par les 8 questions suivantes :

Les questions se réfèrent aux expériences de l'individu ou du ménage dans son ensemble. Les questions portent sur les comportements et expériences alimentaires déclarés par les personnes interrogées et associés à des difficultés croissantes d'accès à la nourriture en raison de contraintes de ressources. Elles se déclinent ainsi qu'il suit :

Au cours des 12 derniers mois, y a-t-il eu un moment où, par manque d'argent ou d'autres ressources :

1. Vous avez eu peur de ne pas avoir assez à manger ?
2. Vous n'avez pas pu manger des aliments sains et nutritifs ?
3. Vous n'avez mangé que quelques types d'aliments ?
4. Vous avez dû sauter un repas ?
5. Vous avez mangé moins que ce que vous pensiez devoir manger ?
6. Votre ménage a manqué de nourriture ?
7. Vous aviez faim mais vous n'avez pas mangé ?
8. Vous êtes resté sans manger pendant toute une journée ?

Les statuts d'insécurité alimentaires respectifs à chaque question seront calculés et un statut d'insécurité alimentaire composite sera également construit.



Source : Traduit à partir du schéma de FIES- Ballard et al., 2013

3.1.2. Covid-19

La maladie à coronavirus (COVID19) est une maladie infectieuse émergente due au virus SARS-CoV-2. Le virus a subi de nombreuses mutations ultérieures qui ont donné naissance à différentes variantes plus ou moins virulentes les unes que les autres à la faveur de sa diffusion à travers le monde : bêta, gamma, omicron, etc. A l'état actuel des connaissances, les modes fréquents de transmission de la maladie sont les gouttelettes de salive ou de sécrétions nasales émises par une personne infectée quand elle tousse, éternue, parle, chante ou respire. Les symptômes développés ont été catégorisés en trois groupes en fonction de la gravité de la maladie. Le développement fait d'abord apparaître les symptômes courants (fièvre, toux, fatigue, perte du goût ou de l'odorat), ensuite des symptômes moins courants (maux de gorge, maux de tête, courbatures et douleurs, diarrhée, éruption cutanée ou

décoloration des doigts ou des orteils, rougeur ou irritation des yeux) et enfin des symptômes graves (difficultés respiratoires ou essoufflement, perte de la parole, difficultés à se déplacer ou confusion, douleurs thoraciques) (OMS, 2023). La plupart des personnes infectées par le virus (80%) présentent une maladie respiratoire d'intensité légère à modérée et se rétablissent sans recours à un traitement particulier. Toutefois, les individus les plus vulnérables sont les personnes âgées souffrant de maladies non transmissibles sous-jacentes, telles qu'une maladie cardiovasculaire, un diabète, une maladie respiratoire chronique ou un cancer. Ils sont aussi plus susceptibles de développer la forme grave.

3.1.3. Insécurité

L'insécurité actuelle que connaît le Burkina Faso découle du terrorisme perpétré par ceux que l'on nomme les hommes (ou groupes) armés non identifiés ou encore les forces du mal. A cet effet, il est important de déterminer le contenu que l'on attribue à la notion de terrorisme. Il existe en réalité de nombreuses définitions y relatives. Dans son acception générale, le terrorisme est l'utilisation intentionnelle de la violence pour atteindre des objectifs idéologiques, politique ou religieux. Les différentes définitions reprennent un certain nombre de critères attribués au terrorisme. Il y a le fait de cibler des civils, mais aussi des soldats, hors des règles de la guerre, la motivation idéologique, le recours à la violence ou la menace de violence, la volonté de créer un impact psychologique et l'œuvre de groupes non-étatiques. Le type de violence concernée peut être des attentats, des prises d'otages, des enlèvements, des sabotages, etc. Les objectifs sont eux aussi assez divers et peuvent être destinés à créer un climat d'insécurité, exercer un chantage sur un gouvernement, satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays ou d'un système, intimider ou briser la résistance de forces opposées. Les auteurs peuvent être un individu ou un groupe organisé et la cible, des personnes non impliquées dans les hostilités.

3.2 Sources des données et considérations éthiques

L'analyse menée s'appuie sur les données de la cinquième enquête démographique et de santé du Burkina Faso (EDSBF-V) dont la collecte des données s'est déroulée du 30 juillet au 30 novembre 2021. Elle a porté sur l'ensemble du territoire, exception faite de quelques zones rendues inaccessibles du fait de l'insécurité terroriste. L'échantillon de l'EDSBF-V a été constitué à partir d'un sondage stratifié à deux degrés. La partie urbaine et la partie rurale de chaque région correspondaient à une strate d'échantillonnage. Il a ainsi été constitué au total 26 strates. Au premier degré de tirage, 600 grappes dont 195 situées dans le milieu urbain et 405 dans le milieu rural ont été tirées. Ce tirage de grappes a été systématique avec probabilité proportionnelle au nombre de ménages établis lors du dernier recensement général de la population et de l'habitation réalisé en 2019. Après l'actualisation du listing des ménages des

grappes sélectionnées, il a été tiré aléatoirement un échantillon de 35 ménages par grappe dans la région du Sahel et de 26 ménages dans les autres régions du pays. Dans ces ménages sélectionnés, toutes les femmes âgées de 15–49 ans étaient éligibles pour l'enquête. En définitive, l'enquête a abouti à 13 251 ménages enquêtés avec succès. Ces effectifs finaux ont été obtenus avec un taux de couverture d'au moins 95% (INSD & ICF, 2023).

Trois types de supports ont été administrés au cours de l'enquête : Questionnaire ménage, questionnaire femme, questionnaire homme. Différentes rubriques ont été couvertes portant entre autres sur : la fécondité, la nuptialité, la mortalité, le suivi de grossesse, la contraception, l'excision, l'activité économique, la santé de la mère et de l'enfant et les violences domestiques. Il est à souligner que le protocole de l'enquête démographique et de santé comprenant l'ensemble des outils de collecte, les procédures de mesure et les tests biologiques, a été examiné et approuvé par le Comité national d'éthique du Burkina Faso et le Comité et d'éthique (Institutional Review Board) d'ICF aux Etats-Unis d'Amérique (INSD & ICF, 2023).

3.3 Population cible

Dans le cadre de la réalisation de l'EDSBF-V, un total de 13 438 ménages a été sélectionné, parmi lesquels 13 307 étaient occupés. Dans ces ménages occupés, 13 251 ont été enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 99,6 %. La population d'étude est donc l'effectif des ménages enquêtés avec succès, soit 13 251 ménages.

3.4 Les variables d'études

✓ Les variables d'études

Dans la présente étude, plusieurs variables entrent dans l'évaluation de la situation alimentaire des ménages. Ces variables sont énumérées ci-dessous :

- ✓ **Dépendante** : Huit variables (items)
 - Inquiétude.
 - La santé (aliments sains et nutritifs);
 - Variation des aliments.
 - Régularité de la consommation alimentaire ;
 - Quantité des aliments consommés.
 - Rupture des aliments pour la consommation ;
 - Indisponibilité d'aliments pour la consommation ;

- Faim
- ✓ **Indépendantes principales** : situation d'insécurité et le covid-19
- ✓ **Indépendantes** :
 - Région de résidence du ménage ;
 - Milieu de résidence ;
 - Niveau d'instruction du chef de ménage ;
 - Taille du ménage ;
 - Sexe du chef de ménage ;
 - Statut matrimonial du chef de ménage ;
 - Age du chef de ménage ;
 - Occupation / activité principale du chef de ménage ;
 - Niveau de vie du ménage ;
 - Diversité alimentaire de l'épouse du chef de ménage.

La diversité alimentaire minimale est un indicateur pour rendre compte de la diversité de groupes alimentaires consommés et qui reflète une dimension clé de la qualité d'alimentation traduite par l'adéquation en micronutriments. Il s'agit essentiellement de 11 micronutriments : vitamine A, thiamine, riboflavine, niacine, vitamine B-6, folate, vitamine B-12, vitamine C, calcium, fer et zinc (FAO, 2021a). La procédure de construction consiste à recueillir les types d'aliments consommés sur une période de référence de 24 heures. Ils sont ensuite constitués en dix grands groupes alimentaires que sont : Céréales, tubercules, racines (1), Protéagineux (2), Oléagineux (3), Produits laitiers (4), Viande, volailles, poissons, abats (5), Œufs (6), Légumes riches en vitamine A (7), Fruits riches en vitamine A (8), Autres légumes (8) et Autres fruits (10). Les personnes qui satisfont un minimum de cinq groupes alimentaires sur les dix peuvent être considérées comme ayant atteint un niveau requis d'adéquation en micronutriments. L'indicateur est ainsi dichotomisé : Oui, si la diversité alimentaire minimale de cinq est atteinte au cours de la journée et de la nuit écoulée et non autrement.

3.5 Les méthodes d'analyse

Dans cette analyse approfondie des données de l'EDS-V se rapportant à l'impact du contexte sécuritaire et de la COVID 19 sur l'insécurité alimentaire dans les ménages, des analyses descriptives et explicatives sont utilisées.

Au niveau descriptif, des analyses uni-variées et bi-variées sont effectuées pour appréhender

les statuts d'insécurité alimentaire des ménages à travers les 8 variables de l'échelle FIES. On recourra aux proportions, aux taux et aux statistiques indiquant la significativité des relations d'association entre les variables.

Dans les analyses explicatives des effets de l'insécurité et la covid-19 sur l'insécurité alimentaire, une variable composite « statut d'insécurité du ménage » est construite, à partir des 8 principales variables FIES décrites précédemment.

Après une sélection des variables sur la base des tests bi-variés et de multi colinéarité des variables explicatives, la régression logistique est utilisée pour apprécier leurs effets sur le « statut d'insécurité du ménage ». Dans cette régression, les interprétations sont effectuées à des significativité de 5%.

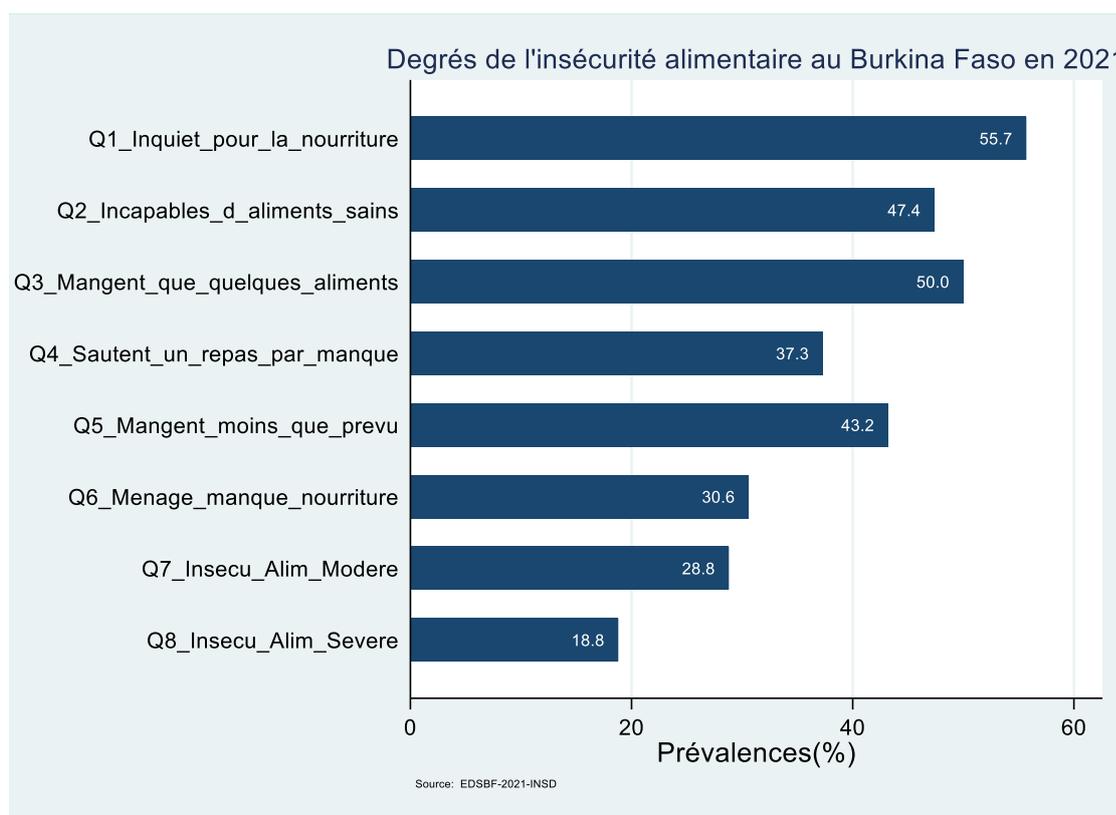
4. RÉSULTATS

4.1 Situation alimentaire des ménages au Burkina Faso

Cette section présente la situation alimentaire des ménages en 2021 fondée selon la méthodologie FIES composée de 8 questions énumérées ci-dessus. Ces dernières portent sur les comportements et expériences alimentaires déclarés par les personnes interrogées et sont associées à des difficultés croissantes d'accès à la nourriture en raison de contraintes de ressources. Elles évaluent la sévérité de l'insécurité alimentaire par degrés graduels en allant de l'inquiétude vis-à-vis de la disponibilité de nourriture à la faim proprement dite qui constitue le niveau le plus élevé du phénomène.

Le tableau 1 en annexe affiche en détails les niveaux de ces 8 indicateurs pour l'ensemble du pays et selon les régions administratives qui le composent. Le graphique 1 illustre les prévalences pour l'ensemble du Burkina Faso.

Graphique 1 : Degrés de l'insécurité alimentaire des ménages au Burkina Faso en 2021.



En référence à la première question du FIES, 55,7% des ménages se sont inquiétés à propos de la nourriture par manque d'argent ou de ressources financières. Le niveau de cet indicateur est d'ailleurs le plus élevé parmi les 8 considérés. Il est suivi par l'indicateur de la troisième question FIES, à savoir la limitation des ménages à ne manger que quelques aliments par

manque d'argent ou de ressources avec une prévalence de 50,0%.

La troisième prévalence d'insécurité alimentaire la plus élevée est celle saisie par la deuxième question FIES, relative à l'incapacité des ménages à manger des aliments sains avec une prévalence de 47,4%. Dans cette liste de 8 indicateurs, celui relatif à la question 8 est la moins élevée. Elle représente cependant l'indicateur du degré le plus élevé de l'insécurité alimentaire et correspond à l'insécurité alimentaire sévère. Elle indique la prévalence de la faim, autrement dit, le pourcentage de ménages qui ont manqué de nourriture pour au moins une journée entière. Elle valait 18,8% en 2021 au niveau national. La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée qui constitue le deuxième degré de sévérité valait 28,8% pour l'ensemble du niveau national.

4.2 Situation alimentaire des ménages dans les régions au Burkina Faso

Considérons ces niveaux d'insécurité alimentaire au niveau des 13 régions administratives du pays. Le graphique 2 offre une vue d'ensemble des niveaux de l'insécurité alimentaire modéré et sévère pour chacune des régions.

C'est dans les régions du Sahel (41,5%), du Centre-Ouest (41,4%) et de l'Est (41,4%) que l'insécurité alimentaire modéré sévit le plus (

Tableau 1). Les régions des Cascades (11,7%) et des Hauts-bassins (17,3%) sont les régions où cette insécurité alimentaire a les niveaux de prévalences les moins élevés. En rappel, l'insécurité alimentaire modérée correspond au fait que les membres du ménage aient eu faim et ne mangeaient pas par manque d'argent ou de ressources.

Rappelons également que l'insécurité alimentaire sévère correspond au fait que les membres du ménage ne mangeaient pas pendant toute une journée par manque d'argent ou de ressources. Elle sévit plus dans les régions du Centre-Ouest avec une prévalence de 35,5%, du Sahel avec une prévalence de 31,8%, et du Sud-Ouest 28,6% de ménages touchés. A l'instar de l'insécurité alimentaire modéré, les régions des Cascades (6,0%) et des Hauts-Bassins (8,7%) enregistrent des proportions les moins importantes d'insécurité alimentaire sévère.

Graphique 2 : Degrés et niveaux de l'insécurité alimentaires par région en 2021 au Burkina Faso

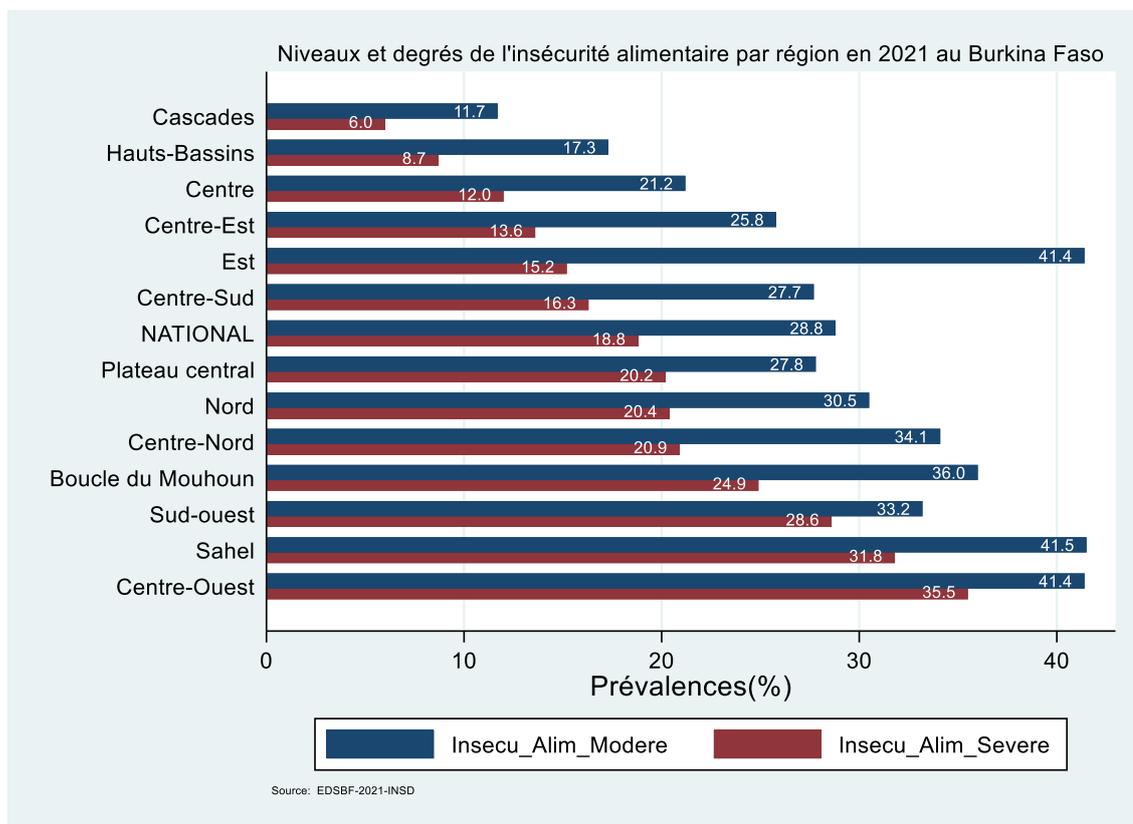


Tableau 1: Descriptifs des niveaux d'insécurité alimentaire par région

Factor	N	Le ménage s'inquiète de la nourriture par manque d'argent ou de ressources	Les membres du ménage n'ont pas pu manger des aliments sains par manque d'argent ou de ressources	Les membres du ménage n'ont consommé que quelques aliments par manque d'argent ou de ressources	Les membres du ménage ont sauté un repas par manque d'argent ou de ressources	Les membres du ménage ont mangé moins que prévu par manque d'argent ou de ressources	Le ménage a manqué de nourriture par manque d'argent ou de ressources	Les membres du ménage ont eu faim et n'ont pas mangé par manque d'argent ou de ressources	Les membres du ménage n'ont pas mangé pendant toute une journée par manque d'argent ou de ressources
Boucle du Mouhoun	1151	56.4%	55.4%	56.9%	42.0%	46.7%	36.1%	36.0%	24.9%
Cascades	718	45.3%	29.5%	38.3%	16.2%	28.3%	16.0%	11.7%	6.0%
Centre	1697	48.5%	34.9%	36.1%	31.5%	33.1%	23.3%	21.2%	12.0%
Centre-Est	1165	53.6%	42.6%	44.9%	35.0%	38.5%	25.8%	25.8%	13.6%
Centre-Nord	864	63.5%	51.9%	52.7%	49.3%	54.7%	35.8%	34.1%	20.9%

Factor	N	Le ménage s'inquiète de la nourriture par manque d'argent ou de ressources	Les membres du ménage n'ont pas pu manger des aliments sains par manque d'argent ou de ressources	Les membres du ménage n'ont consommé que quelques aliments par manque d'argent ou de ressources	Les membres du ménage ont sauté un repas par manque d'argent ou de ressources	Les membres du ménage ont mangé moins que prévu par manque d'argent ou de ressources	Le ménage a manqué de nourriture par manque d'argent ou de ressources	Les membres du ménage ont eu faim et n'ont pas mangé par manque d'argent ou de ressources	Les membres du ménage n'ont pas mangé pendant toute une journée par manque d'argent ou de ressources
Centre-Ouest	1209	60.0%	54.8%	54.6%	47.3%	51.4%	42.3%	41.4%	35.5%
Centre-Sud	922	51.0%	42.7%	45.8%	33.9%	38.9%	27.1%	27.7%	16.3%
Est	679	67.3%	57.3%	58.2%	51.0%	61.6%	44.3%	41.4%	15.2%
Hauts-Bassins	1425	46.7%	36.2%	43.7%	23.3%	32.7%	18.9%	17.3%	8.7%
Nord	1000	69.5%	61.7%	57.8%	40.4%	45.3%	34.7%	30.5%	20.4%
Plateau central	976	61.0%	57.4%	62.3%	41.8%	48.7%	31.3%	27.8%	20.2%
Sahel	402	62.2%	41.8%	54.0%	43.8%	52.5%	44.5%	41.5%	31.8%
Sud-ouest	947	53.0%	56.7%	58.9%	40.7%	48.3%	35.1%	33.2%	28.6%
Ensemble	13155	55.7%	47.4%	50.0%	37.3%	43.2%	30.6%	28.8%	18.8%
p-value		<0.001	<0.001	<0.001	<0.001	<0.001	<0.001	<0.001	<0.001

4.3 Caractéristiques des ménages en insécurité alimentaire sévère

La prévalence de l'insécurité alimentaire varie en fonction de quelques caractéristiques du ménage et du chef de ménage (Tableau 2). On note ainsi que les ménages citadins sont moins sujets à l'insécurité alimentaire sévère que les ménages ruraux (13,3% contre 21,5%). Le statut d'insécurité alimentaire dépend également de la composition du ménage. Les ménages qui comportent trois adultes apparentés sont les plus vulnérables, alors que ceux qui ne comptent qu'un seul adulte sont les moins affectés par l'insécurité alimentaires (20,5% contre 15,7%). L'insécurité alimentaire décroît lorsque le bien-être du ménage s'améliore. Ainsi, la plus faible proportion de ménages en insécurité alimentaire sévère est observée parmi les riches et la plus élevée parmi les plus pauvres (7,7% contre 34,7%). De la même façon, lorsque le ménage possède un compte bancaire, il est moins en insécurité alimentaire que ceux qui n'en possèdent pas. Par contre, la possession d'un troupeau ou d'un animal de trait ne contribue pas à faire baisser la prévalence de l'insécurité alimentaire (16,7% contre 20,0%). Les ménages où la consommation alimentaire est diversifiée présentent une moindre proportion d'insécurité alimentaire que les ménages où la consommation est moins

diversifiée (15,6% contre 19,9%).

Par rapport aux caractéristiques du chef de ménage, il apparaît que les ménages qui ont à leur tête une personne divorcée sont les moins en insécurité alimentaire (Tableau 2). A l'inverse, lorsque le ménage est dirigé par un(e) veuf(ve), il est davantage affecté (14,8% contre 26,5%). Si ce chef de ménage est une femme, la situation est plus grave par rapport au cas où il y a un homme à la tête (20,3% contre 18,5%). Plus le chef est instruit, moins son ménage est affecté par l'insécurité alimentaire (21,1% pour le niveau primaire et seulement 0,7% pour le supérieur). Pour les chefs sans emploi, leurs ménages présentent une plus forte proportion d'insécurité alimentaire (26,8%), alors que les ménages dirigés par des professionnels, techniciens ou managers sont moins en insécurité alimentaire (6,2%).

Tableau 2: Prévalence de l'insécurité alimentaire sévère selon quelques caractéristiques du ménage

Variables	%	Sig.	Variables	%	Sig.
Milieu de résidence		0,000	Sexe du chef de ménage		0,066
Urbain	13,3%		Homme	18,5%	
Rural	21,5%		Femme	20,3%	
Structure du ménage		0,000	Instruction du chef de ménage		0,000
Un adulte	15,7%		Sans instruction	21,1%	
Deux adultes de sexe opposé	17,0%		Primaire	16,9%	
Deux adultes de même sexe	18,2%		Secondaire	10,0%	
Trois adultes apparentés	20,5%		Supérieur	0,7%	
Trois adultes non apparentés	16,7%		Occupation du chef de ménage		0,000
Indice de bien-être		0,000	Sans emploi	26,8%	
Plus pauvre	34,7%		Professionnel/technique/managérial	6,2%	
Pauvre	24,0%		Vente	11,4%	
Moyen	17,5%		Agriculture	22,3%	
Aisé	15,2%		Manuel qualifié	17,1%	
Riche	7,7%		Manuel non-qualifié	18,0%	
Troupeau, animal de trait		0,000	Autre	11,8%	
Non	16,7%		Diversité alimentaire minimale		0,000
Oui	20,0%		Non	19,9%	
Etat matrimonial		0,000	Oui	15,6%	
Célibataire	16,7%		Compte bancaire		0,000
Marié	18,4%		Non	22,4%	
Veuf	26,5%		Oui	7,5%	
Divorcé	14,8%		Ensemble	18,8%	

4.4 Biens du ménage et insécurité alimentaire

Nous présentons ci-dessous (tableau 3) les liens entre quelques caractéristiques des ménages et leur situation d'insécurité alimentaire sévère. La taille du ménage apparaît ainsi comme corrélée à l'insécurité alimentaire sévère. En effet, les ménages en insécurité alimentaire sévère ont une taille moyenne supérieure à celle des ménages qui ne le sont pas (6,7 contre 6,2). On constate également que l'âge du chef de ménage a une influence sur l'insécurité alimentaire du ménage. Les ménages dont les chefs sont plus âgés (47,32 ans) sont plus vulnérables à l'insécurité alimentaire sévère. Par contre, les ménages qui sont dirigés par des personnes plus jeunes (44,83

ans) sont moins enclins à l'insécurité alimentaire sévère.

La superficie de terre agricole possédée par le ménage est statistiquement liée à l'insécurité alimentaire sévère du ménage. En effet, les ménages en insécurité alimentaire sévère possèdent une superficie moyenne d'environ 9 ha de terre agricole, alors que les ménages qui ne sont pas exposés à l'insécurité alimentaire ont une superficie moyenne d'un peu plus de 7 ha.

Le nombre de volaille et de mouton dans un ménage est négativement corrélé à l'insécurité alimentaire sévère dans le ménage respectivement au seuil 1% et de 5% (tableau 4). En effet, les ménages en insécurité alimentaire sévère ont un nombre moyen de volaille (8,45) et de moutons (2,74) significativement supérieur aux nombres moyens pour les ménages qui sont en insécurité alimentaire sévère (respectivement 7,38 et 2,31). Autrement dit, plus le ménage possède un nombre important de ces deux espèces, moins il éprouve l'insécurité alimentaire sévère. En revanche, la possession de gros bétail ou de cochons a une influence positive sur l'insécurité alimentaire dans les ménages. Plus le ménage possède ces espèces, plus il a tendance à être en insécurité alimentaire. Quant à la possession de chèvres, de chameaux, de vaches/taureaux et de Canards/Dindons dans le ménage, elle n'a pas d'influence significative sur le statut d'insécurité alimentaire sévère du ménage.

Tableau 3: Valeurs moyennes de variables continues selon le statut d'insécurité alimentaire sévère du ménage

Variables continues	Insécurité alimentaire sévère			
	Non	Oui	Ensemble	Signification
Taille du ménage	6,16	6,78	6,27	0,000
Age du chef de ménage	44,83	47,32	45,30	0,000
Hectares de terre agricole	7,26	9,08	7,65	0,001
Nombre de gros bétail	0,68	0,97	0,74	0,000
Nombre de Cochon	0,24	0,40	0,27	0,000
Nombre de Chèvre	3,11	3,18	3,12	0,554
Nombre de Volaille	8,45	7,38	8,25	0,000
Nombre de Chameau	0,02	0,02	0,02	0,993
Nombre de Canard/Dindon	0,19	0,18	0,19	0,841
Nombre de Taureau/vache	1,38	1,32	1,37	0,554
Nombre de Mouton	2,74	2,31	2,66	0,001

4.5 Les déterminants de l'insécurité alimentaire

Les résultats de la régression logistique binomiale du statut d'insécurité alimentaire du ménage montrent que la région de résidence, l'indice de bien-être, la possession de troupeau/animal de trait, l'occupation du chef de ménage, la taille du ménage, la possession des hectares de terre agricole, de cochon et de volaille expliquent l'insécurité alimentaire sévère du ménage (Tableau 4). En effet, toutes choses égales par ailleurs, les ménages résidant dans les régions des Cascades, du Centre-Est, de l'Est, des Hauts-Bassins et du Nord ont respectivement des valeurs de Odds ratio de 0,259, 0,448, 0,299, 0,313 et 0,492 de connaître l'insécurité alimentaire sévère comparativement aux ménages de la région du Sud-Ouest. Ces régions ont donc des risques moindres d'enregistrer l'insécurité alimentaire sévère par rapport à la région de référence. En revanche, le Centre-Ouest (1,898) a plus de chances de connaître

l'insécurité alimentaire sévère que le Sud-Ouest. Les différences ne sont pas significatives pour les ménages des régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre, du Plateau Central par rapport aux ménages de la région du Sud-Ouest en matière d'insécurité alimentaire sévère.

Le milieu de résidence marque une distinction en matière d'insécurité alimentaire sévère des ménages. En effet, les ménages du milieu urbain ont 1,36 fois plus de risque de subir l'insécurité alimentaire que ceux résidant en milieu rural. Les citadins auraient ainsi 36% plus de chances de faire face à l'insécurité alimentaire sévère que ceux du milieu rural. Pour ce qui est de l'indice de bien-être, les ménages plus pauvres ou pauvres ont respectivement 10 fois ou 5 fois plus de risque de tomber dans l'insécurité alimentaire sévère par rapport aux ménages riches.

L'occupation du chef de ménage a aussi un effet significatif sur l'insécurité alimentaire sévère du ménage. Les ménages dont le chef est sans emploi ont 2,7 fois plus de risque de connaître une insécurité alimentaire sévère par rapport à ceux dont le chef a une activité se situant dans la catégorie « autre ». Les ménages dont le chef exerce une activité manuelle qualifiée ont aussi un risque 2,7 fois plus élevé de souffrir d'insécurité alimentaire sévère que les ménages avec un chef exerçant dans une activité « Autre ». En revanche, il n'existe pas de différence significative entre les ménages dont le chef est dans la modalité professionnel/managérial/technique ou le commerce par rapport aux chefs de ménages qui occupent une activité « Autre ».

Les variables telles que l'état matrimonial, la possession d'un compte bancaire par un membre du ménage, l'instruction du chef de ménage, l'âge du chef de ménage et la possession du bétail n'expliquent pas l'insécurité alimentaire sévère dans les ménages. A l'inverse, on note que la possession de volaille ou de moutons participe à réduire l'insécurité alimentaire, alors que la taille de la superficie cultivée, la taille du ménage, le nombre de cochons élevés accroît la tendance à l'insécurité alimentaire.

Tableau 4: Régression logistique de l'insécurité alimentaire sévère des ménages

Variables/Modalités	Exp(B)	Sig.	Intervalle de confiance	
Région de résidence				
Boucle du Mouhoun	0,820	0,287	0,570	1,181
Cascades	0,259	0,000	0,129	0,517
Centre	0,780	0,405	0,434	1,401
Centre Est	0,448	0,000	0,300	0,669
Centre-Nord	0,723	0,093	0,495	1,055
Centre-Ouest	1,898	0,001	1,319	2,732
Centre-Sud	0,584	0,021	0,369	0,923
Est	0,299	0,000	0,196	0,456
Hauts-Bassins	0,313	0,000	0,198	0,494
Nord	0,492	0,001	0,324	0,748
Plateau central	0,800	0,294	0,527	1,214
Sahel	0,555	0,024	0,333	0,924
Sud-Ouest	1,000			
Milieu de résidence				
Urbain	1,360	0,072	0,973	1,900
Rural	1,000			
Etat matrimonial				
Célibataire	12,443	0,135	0,455	340,480
Marié	1,577	0,613	0,270	9,195

Variables/Modalités	Exp(B)	Sig.	Intervalle de confiance	
Veuf	2,191	0,677	0,054	88,225
Divorcé	1,000			
Compte bancaire				
Non	0,896	0,454	0,672	1,195
Oui	1,000			
Indice de bien-être				
Plus pauvre	10,211	0,000	5,106	20,421
Pauvre	5,704	0,000	2,867	11,348
Moyen	3,701	0,000	1,871	7,319
Aisé	2,940	0,001	1,512	5,716
Riche	1,000			
Troupeau, animal de trait				
Non	1,342	0,006	1,088	1,655
Oui	1,000			
Instruction du chef de ménage				
Sans instruction	1,203	0,779	0,332	4,355
Primaire	1,164	0,818	0,320	4,233
Secondaire	1,211	0,773	0,330	4,443
Supérieur	1,000			
Occupation du chef de ménage				
Sans emploi	2,680	0,043	1,029	6,979
Professionnel/technique/managérial	1,838	0,269	0,625	5,402
Commerce	2,129	0,129	0,802	5,652
Agriculture	2,418	0,066	0,943	6,205
Manuel qualifié	2,733	0,044	1,028	7,268
Manuel non-qualifié	2,511	0,067	0,939	6,717
Autre	1,000			
Taille du ménage	1,039	0,000	1,019	1,061
Age du chef de ménage	1,004	0,202	0,998	1,011
Hectares de terre agricole	1,004	0,025	1,001	1,008
Bétail	1,008	0,406	0,989	1,027
Cochon	1,057	0,009	1,014	1,103
Volaille	0,984	0,000	0,978	0,991
Mouton	0,982	0,012	0,968	0,996
Constante	0,018	0,000		

Sur la population des ménages en insécurité alimentaire sévère, il a été demandé aux répondants si la Covid-19 et/ou le contexte d'insécurité ont contribué à cette situation. Les réponses obtenues indiquent en effet que 6,3% des ménages ont attribué leur insécurité alimentaire à la Covid-19 uniquement et 10,8% ont invoqué seulement l'insécurité d'en être la cause (Tableau 5). Certains ont désigné à la fois l'insécurité et la Covid-19 d'être à l'origine de leur insécurité alimentaire (15,5%). En revanche, plus de deux-tiers des ménages (67,4%) ont exclu le fait que leur difficulté alimentaire soit liée à la Covid-19 ou à l'insécurité qui sévissait au moment de la collecte. En somme, la grande majorité des ménages concernés par l'insécurité alimentaire sévère n'incriminent ni la Covid-19, ni la crise sécuritaire.

Tableau 5: Perception des ménages sur l'origine de l'insécurité alimentaire sévère

Origines de l'insécurité alimentaire	Fréquence	Pourcentage
Oui, Covid-19 uniquement	157	6,3
Oui, insécurité uniquement	269	10,8
Oui, covid-19 et insécurité uniquement	385	15,5
Non, ni covid-19, ni insécurité	1 671	67,4
Total	2 482	100,0

Pour caractériser les ménages en insécurité alimentaire en fonction des causes perçues par la population, nous menons une régression logistique multinomiale. La variable dépendante est l'origine attribuée à l'insécurité alimentaire. Cependant, dans l'optique de disposer des effectifs consistants permettant de mener cette analyse, il a été procédé à un regroupement des deux premières modalités : « Oui, Covid-19 uniquement » et « Oui, insécurité uniquement », pour en constituer une nouvelle, « Covid-19 ou insécurité ». Cela conduit à une nouvelle variable sur l'origine en trois modalités : (1) « Covid-19 ou insécurité », (2) « Covid-19 et insécurité » et (3) « ni Covid-19, ni insécurité ».

La variable dépendante à trois modalités ainsi constituée sera introduite dans le modèle logistique multinomial. En prenant comme référence de cette variable dépendante, la modalité (3) « ni Covid-19, ni insécurité », les résultats obtenus sont présentés dans le tableau 6. Ils comparent les risques pour les ménages de citer « Covid-19 ou insécurité » par rapport à « ni Covid-19, ni insécurité » d'une part et « Covid-19 et insécurité » par rapport à « ni Covid-19, ni insécurité » d'autre part comme raison de leur propre insécurité alimentaire. Il apparaît ainsi que les seules variables indépendantes significatives révélées par cette modélisation sont : Superficie cultivée, Nombre de volaille, Région de résidence au moment de l'enquête, Milieu de résidence, Possession de troupeau ou animal de trait (Tableau 3).

Tableau 6: Régression logistique multinomiale de l'origine de l'insécurité alimentaire sévère

Variables/Modalités	COVID-19 ou insécurité				COVID-19 et insécurité			
	Exp(Sig.	Intervalle de		Exp(B	Sig.	Intervalle de	
Taille du ménage	1,051	0,06	0,997	1,108	1,028	0,24	0,98	1,077
Age du chef de ménage	0,988	0,22	0,970	1,007	0,991	0,25	0,97	1,007
Hectares de terre agricole	1,011	0,00	1,003	1,020	1,003	0,45	0,99	1,012
Nombre de bétail	0,992	0,80	0,928	1,060	1,039	0,10	0,99	1,089
Nombre de cochons	0,820	0,08	0,653	1,030	1,037	0,47	0,93	1,144
Nombre de volaille	0,989	0,25	0,969	1,008	0,981	0,03	0,96	0,998
Nombre de moutons	0,986	0,60	0,937	1,038	1,019	0,35	0,97	1,060
Région de résidence								
Boucle du Mouhoun	4,418	0,10	0,754	25,889	2,883	0,26	0,44	18,628
Cascades	4,885	0,18	0,477	50,031	8,851	0,09	0,69	113,422
Centre	2,002	0,58	0,166	24,125	15,74	0,00	2,05	120,697
Centre Est	4,603	0,10	0,711	29,790	16,53	0,00	2,63	103,695
Centre-Nord	6,737	0,03	1,118	40,611	35,11	0,00	5,85	210,717
Centre-Ouest	5,589	0,05	0,972	32,138	9,655	0,01	1,61	57,776
Centre-Sud	3,800	0,18	0,524	27,584	3,121	0,29	0,36	26,399
Est	8,029	0,03	1,223	52,694	13,49	0,00	2,04	88,958
Hauts-Bassins	6,501	0,04	1,006	41,998	3,399	0,26	0,39	29,469

Variables/Modalités	COVID-19 ou insécurité				COVID-19 et insécurité			
Nord	12,14	0,00	1,898	77,672	40,71	0,00	6,44	257,152
Plateau central	3,902	0,15	0,591	25,769	11,72	0,00	1,83	75,083
Sahel	93,78	0,00	13,985	628,92	24,66	0,00	2,94	206,384
Sud-Ouest	1,000				1,000			
Milieu de résidence								
Urbain	2,382	0,04	1,024	5,540	2,554	0,02	1,10	5,931
Rural	1,000				1,000			
Compte bancaire								
Non	1,079	0,84	0,505	2,309	2,265	0,07	0,91	5,594
Oui	1,000				1,000			
Indice de bien-être								
Plus pauvre	0,263	0,13	0,047	1,483	0,645	0,66	0,08	4,793
Pauvre	0,339	0,21	0,062	1,862	0,743	0,77	0,10	5,471
Moyen	0,702	0,68	0,130	3,801	1,261	0,82	0,17	9,307
Aisé	1,097	0,91	0,214	5,630	1,635	0,62	0,23	11,510
Riche	1,000				1,000			
Troupeau, animal de trait								
Non	0,374	0,00	0,201	0,693	0,410	0,00	0,23	0,701
Oui	1,000				1,000			
Occupation du chef de								
Sans emploi	24,69	0,22	0,142	4282,0	2,157	0,53	0,19	24,378
Professionnel/technique/m	19,00	0,28	0,089	4044,9	2,984	0,44	0,17	50,480
Vente	21,32	0,24	0,120	3791,5	4,458	0,23	0,38	51,351
Agriculture	19,26	0,25	0,113	3288,2	4,089	0,24	0,38	43,564
Manuel qualifié	31,82	0,18	0,182	5574,2	2,208	0,53	0,18	26,879
Manuel non-qualifié	71,96	0,10	0,407	12737,	5,936	0,15	0,51	68,476
Autre	1,000				1,000			
Constante	0,052				0,003			
Pseudo R2 Nagelkerke	0,296							
Taux de classification	74,7							

Ainsi, le risque d'imputer l'insécurité alimentaire du ménage à une seule des deux causes (Covid-19 ou contexte d'insécurité) a tendance à augmenter avec la superficie de terre agricole. Un hectare supplémentaire accroît le risque de l'ordre de 11% par rapport à ceux qui ne l'ont attribuée à aucune des deux causes mentionnées. En milieu urbain, le risque d'invoquer une des deux raisons est multiplié par 2,4 fois par rapport au milieu rural. La possession d'un troupeau accroît le risque d'invoquer une des deux causes de l'insécurité alimentaire.

La possession de la volaille réduit le risque d'invoquer à la fois les deux causes (Covid-19 et insécurité) dans la survenue de difficulté alimentaire. Le risque est moindre (aOR=0,981) par rapport à ceux qui n'ont cité aucune des deux causes. Pour les régions, ce sont surtout dans le Centre, le Centre-Est, le Centre-Nord, le Centre-Ouest, le Centre-Est et l'Est que les ménages ont plus tendance à citer les deux causes comme responsables de leur insécurité alimentaire. Les deux causes sont aussi plus fréquemment citées par les ménages du milieu urbain (aOR=2,6). La non possession de troupeau réduit significativement le risque d'avoir sa sécurité alimentaire affectée par la covid-19 et l'insécurité (aOR=0,4).

5. DISCUSSION DES RESULTATS

En rappel, ce travail visait à appréhender les effets du contexte sécuritaire et de la COVID-19 sur l'insécurité alimentaire des ménages selon les perceptions des populations au Burkina Faso. Dans l'ensemble, l'hypothèse générale est vérifiée à un certain niveau et à relativiser dans une certaine mesure.

Les résultats descriptifs ont montré une prévalence nationale de 18,8% d'insécurité alimentaire sévère. Ces résultats vont dans le même sens que ceux publiés en 2021 dans le Rapport régional sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. De même l'Enquête Nationale sur l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition, les ménages qui s'estiment en sécurité alimentaire représentaient 16,5% de la population totale du pays (CILSS/AGRHYMET, 2021). Nos analyses indiquent aussi que les ménages citadins sont moins sujets à l'insécurité alimentaire sévère que les ménages ruraux (13,3% contre 21,5%). Ces résultats avaient également été confirmés par l'Enquête Nationale sur l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition réalisée en 2008 au Burkina Faso où elle note que l'insécurité alimentaire est plus prégnante en milieu rural (37%) qu'en milieu urbain (31%).

Des différences dans les niveaux d'insécurité alimentaires ont été observées au niveau régional. L'insécurité alimentaire sévère sévit plus dans les régions du Centre-Ouest avec une prévalence de 35,5%, du Sahel avec une prévalence de 31,8%, et du Sud-Ouest (28,6%). Le même rapport de 2021 présente sensiblement des résultats proches de ceux obtenus à l'issue de nos analyses avec pour les régions du Centre-Nord, 25%, du Nord, 18%, du Sahel, 17% et de l'Est, 12%. Les résultats de l'Enquête Nationale sur l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition réalisée en 2008 montrent plutôt que les régions en insécurité alimentaire (42% à 54%) sont les régions du Centre-Ouest, de la Boucle du Mouhoun, du Sud-Ouest et du Centre. De façon générale, l'insécurité alimentaire est accentuée dans la partie Nord du Burkina Faso comme le révèlent les deux études.

Abordant les déterminants de l'insécurité alimentaire des ménages, certaines caractéristiques relatives aux ménages ont montré une influence significative sur l'insécurité alimentaire. Selon les résultats de cette enquête nationale, ce sont le sexe du chef de ménage, l'âge du chef de ménage, le niveau de vie du ménage qui sont associés à l'insécurité alimentaire du ménage. Ces résultats descriptifs confirment ceux obtenus à l'EDSBF-V.

Un des résultats non négligeables est la relation positive entre la taille du ménage et l'insécurité alimentaire sévère. Les ménages avec une taille plus importante étaient plus sujets à vivre l'insécurité alimentaire comparativement à ceux de taille inférieure. Cela pourrait être mis en lien avec le fait qu'une taille de ménage plus grande implique généralement la présence de personnes dépendantes de l'apport d'un effectif plus réduit d'actifs. Si le rapport de dépendance démographique dudit ménage n'est pas équilibré il pourrait se traduire par une minorité qui assure la charge de production et qui supporte la consommation alimentaire d'un nombre important de dépendants. Ce résultat corrobore ceux trouvés par d'autres études (Dassou et al., 2019; Kissoly et al., 2017; Nakelse et al., 2010; Smith et al., 2006). Une investigation similaire menée au Burundi en 2010 avait montré que les ménages agricoles de petite taille avaient des quantités de récoltes par tête de maïs plus acceptables comparativement à ceux de taille plus grande (Napoli et al., 2011). Si la présence d'un important nombre de personnes actives dans le ménage peut favoriser une productivité accrue grâce à une

agriculture extensive pratiquée, elle devient de moins en moins possible avec l'accroissement de la population et son corollaire de morcellement des terres cultivables.

Nos résultats ont aussi montré que les ménages qui sont dirigés par des personnes plus jeunes (44,8 ans) sont moins enclines à l'insécurité alimentaire sévère comparativement à ceux dirigés par des personnes plus âgées. Cela pourrait découler de ce que les premiers seraient certainement plus instruits et exerceraient dans le salariat. Lorsqu'ils sont des actifs de l'agriculture, ils seraient encore dans une force physique qui permet d'assurer une production plus conséquente. L'âge moyen des actifs occupés étant de 34 ans au Burkina Faso (INSD, 2018); mais cela doit être relativisé dans le cas des chefs d'entreprises où l'âge de la constitution de l'entreprise personnelle est plus avancé dans le contexte burkinabé. Néanmoins, on retient que la majorité des Burkinabé, 56,2% des travailleurs burkinabè sont des agriculteurs, des ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture ou de la pêche (INSD, 2022).

Les ménages qui possédaient un nombre important de volaille et de moutons étaient moins enclins à l'insécurité alimentaire comparativement à ceux qui n'en possédaient pas. Ces deux espèces et bien d'autres sont généralement élevées par les populations qui s'auto-emploient dans l'agriculture. La vente de ces animaux est un revenu d'appoint pour des dépenses qui ne peuvent être couvertes par les récoltes. Ces résultats concordent avec les recherches menées par la FAO qui démontrent la contribution de l'élevage des poules et des ruminants dans la sécurité alimentaire (Falvey, 2015). Cette possession augmente la disponibilité de produits comestibles et des protéines de qualité.

Un élément similaire favorisant la productivité est la superficie cultivée et il existe une association de cette dernière avec l'insécurité alimentaire sévère. Ainsi nous avons trouvé que le risque d'imputer l'insécurité alimentaire du ménage à une seule des deux causes (Covid-19 ou contexte d'insécurité) a tendance à augmenter avec la superficie de terre agricole. Un hectare supplémentaire accroît le risque de l'ordre de 11% par rapport à ceux qui ne l'ont attribuée à aucune des deux causes mentionnées. On peut penser que dans cette situation, l'augmentation de terres cultivées par le ménage rend le ménage plus dépendant du marché pour l'écoulement de la production. Dès lors toute perturbation de la stabilité de la situation peut impacter les activités du ménage. Dans les régions Est, Hauts-Bassins, Nord et Sahel, les risques que l'insécurité alimentaire soit due à une seule cause sont plus importants que dans la région du Sud-Ouest. En milieu urbain, le risque d'invoquer une des deux raisons est multiplié par 2,4 fois par rapport au milieu rural. La possession d'un troupeau accroît le risque d'invoquer une des deux causes dans l'insécurité alimentaire.

Notre investigation a également trouvé que les ménages du milieu urbain ont plus de risque de subir l'insécurité alimentaire sévère que ceux résidant en milieu rural. Cette situation peut être expliquée par l'effritement de la solidarité sociale en ville où les ménages vivent de plus en plus isolés comparativement à ceux du milieu rural. Les ménages de ce dernier milieu dépendent plus des stocks agricoles alors que ceux du milieu urbain dépendent des revenus qui peuvent connaître des raretés selon les cas et par ricochet, qu'il y ait rupture de la disponibilité des denrées alimentaires. Une étude similaire réalisée sur 7 pays est parvenue à des conclusions similaires. Elle a trouvé une consommation énergétique alimentaire plus importante en milieu rural comparativement au milieu urbain, quand bien même ce dernier connaît un taux de pauvreté plus bas (Falvey, 2015). L'explication est que les ménages urbains ont un

niveau bas de consommation énergétique parce qu'ils dépendent plus d'aliments achetés et dont les coûts sont souvent plus élevés (Falvey, 2015; Napoli et al., 2011). L'enquête ENIAM 2009 indiquait que c'est parce que ces ménages devaient recourir au marché du fait de l'absence de stock de céréales dans le ménage et avaient des dépenses en éducation les plus importantes (MAHRH, 2009).

Un des résultats auxquels nous sommes parvenus est que les ménages dont le chef est sans emploi ont plus de risque de connaître une insécurité alimentaire sévère par rapport à ceux dont le chef a une activité se situant dans la catégorie autre. Étant donné que l'obtention d'un emploi est négativement associée à la pauvreté, on comprend ici que sans emploi, il n'y a pas de revenu et ce n'est pas étonnant que les membres des ménages dirigés par un chef sans emplois soient enclins à des ruptures alimentaires. Ces résultats sont confortés par l'analyse explicative précédente qui indique que le ménage dont le chef de ménage est sans emploi avait 2,7 fois plus de risque de connaître une insécurité alimentaire sévère par rapport à ceux dont le chef a une activité. Cela corrobore le lien entre pauvreté et insécurité alimentaire. Cette conclusion va dans le sens des résultats obtenus par Janin (2001) dans son étude sur le niveau de vie des ménages et leur niveau d'insécurité alimentaire.

Nombre de variables caractéristiques du ménage et du chef de ménage (l'état matrimonial, la possession d'un compte bancaire par un membre du ménage, l'instruction du chef de ménage, l'âge du chef de ménage et la possession du bétail) n'avaient pas d'influence significative sur l'insécurité alimentaire sévère. Ce résultat est surprenant car nombre d'études ont expliqué la variation différentielle de l'insécurité alimentaire par ces caractéristiques des ménages. MAHRH (2009) avait trouvé que le niveau de risque d'insécurité alimentaire des ménages serait également lié à la taille du ménage, au niveau d'éducation du chef de ménage et au revenu. De même, des recherches ont conclu que des caractéristiques du ménage, le niveau de vie du ménage est le principal facteur associé à l'insécurité alimentaire du ménage, mais aussi le niveau d'éducation du chef de ménage, son activité, son âge, son ethnie et son lieu de naissance sont associés à l'insécurité alimentaire (MILLOGO et al., 2020; SANE, 2020). Par contre nos analyses ont montré que la possession de volaille ou de moutons participe à réduire l'insécurité alimentaire, alors que la taille de la superficie cultivée, la taille du ménage, le nombre de cochons élevés accroît la tendance à l'insécurité alimentaire (MAHRH, 2009).

Répondant aux questions visant à savoir si la Covid-19 et/ou le contexte d'insécurité ont contribué à la situation d'insécurité alimentaire des ménages, une certaine proportion de la population a indiqué que la Covid-19 uniquement est à la base de leur insécurité alimentaire. Une proportion significative aussi a jugé que c'est uniquement l'insécurité qui a causé leur insécurité alimentaire. Une proportion non négligeable d'entre eux rejette à la fois la Covid-19 et le contexte sécuritaire comme causes de leur situation. Nos résultats corroborent les conclusions de nombreuses études implémentées depuis l'avènement de la COVID-19. Le PAM, abordant la question en 2020, a conclu à un impact négatif de la COVID-19 sur plusieurs secteurs en lien avec la situation alimentaire des populations en Afrique centrale et de l'Ouest dont le Burkina Faso (WFP, 2020). La Covid-19 a contribué à une inflation du prix des céréales importées, la baisse des activités et donc la production et en conséquence la baisse de la production agricole, la baisse de la diversité alimentaire.

Une proportion non négligeable a indiqué que ni la Covid-19, ni l'insécurité n'expliquent leur insécurité alimentaire sévère. C'est donc l'expression d'une réalité assez bien

connue que la sécurité alimentaire dans les pays africains souffre de nombreux problèmes structurels, bien plus que des chocs conjoncturels comme l'insécurité ou la Covid-19. En effet, si l'on se plaît à affirmer que l'Afrique détient plus de 60% des terres arables non encore exploitées dans le monde, suscitant au passage l'appétit des pays du Moyen-Orient situés sur des territoires restreints ou désertiques, les investissements pour valoriser cette richesse reste pour l'instant en déphasage avec les besoins (Mounet, 2012). C'est la raison qui a conduit l'Union africaine à adopter en 2016 l'appel de Maputo (Mozambique) qui enjoignait les pays africains à consacrer au moins 10% de leur budget à l'agriculture pour assurer leur autosuffisance alimentaire. Si l'intention est louable, sa matérialisation reste encore en-deçà des attentes. Pour bon nombre de pays, dont le Burkina Faso, les allocations sont affectées en grande partie aux fonctionnements qu'à l'investissement proprement dit. Une évaluation de l'opérationnalisation de l'initiative indique que ce sont les pays qui sont les plus dépendants de leurs productions agricoles qui accusent un retard important dans la mise-en-œuvre, quand bien même ils seraient grandement bénéficiaires de leurs engagements. Cela justifie donc que la sécurité alimentaire soit difficile à être réalisée dans la mesure où la disponibilité reste fortement tributaire de la pluviométrie, qui devient de plus en plus erratique du fait du changement climatique. Bien que l'on assiste à une amélioration globale de volume de précipitations, elles débutent tardivement et se concentrent sur une période assez courte, occasionnant des inondations dans certaines zones et laissant des poches de sécheresse dans d'autres. L'adoption généralisée de semences à cycle court aurait permis de mettre à profit malgré tout ce déséquilibre continu, mais malheureusement la vulgarisation reste pour l'instant assez limitée.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ce travail s'était fixé l'objectif général d'apprécier les effets perçus du contexte sécuritaire et de la COVID-19 sur l'insécurité alimentaire des ménages au Burkina Faso. L'hypothèse générale selon laquelle l'insécurité et la Covid-19 ont influencé l'insécurité alimentaire est vérifiée dans une certaine mesure. Ce phénomène de l'insécurité alimentaire a touché une bonne partie de la population burkinabè. Presque un cinquième des ménages (19 %) vivent la forme sévère de problème alimentaire dans le pays. Le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage, la structure du ménage, l'instruction du chef de ménage, l'occupation du chef de ménage, l'indice de bien-être, la possession d'un troupeau ou animal de trait, la diversité alimentaire minimale, l'état matrimonial, la possession de compte bancaire, la région de résidence, la taille du ménage, le nombre d'hectares de terre agricole possédé par le ménage, la possession de cochon et de la volaille sont significativement associés à l'insécurité alimentaire dans les ménages au Burkina Faso en 2021. Les ménages plus pauvres ou pauvres ont respectivement 10 fois ou 5 fois plus de risque de tomber dans l'insécurité alimentaire par rapport aux ménages riches.

Une proportion non négligeable de ménages a attribué leur insécurité alimentaire respectivement à la Covid-19 uniquement, à l'insécurité uniquement ou aux deux concomitamment. Cependant, les deux tiers ont affirmé que ni l'insécurité ni la Covid-19 soit la cause de leur insécurité alimentaire. Au regard du niveau des indicateurs observés sur la sécurité alimentaire au Burkina Faso, l'objectif n° 2 des ODD intitulé « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable » serait difficilement atteignable d'ici à 2030. Des efforts restent à faire par les décideurs politiques et les organisations non gouvernementales pour s'approcher de l'objectif du développement durable ci-dessus cité. C'est un objectif qui semble s'être réellement éloigné avec la forte proportion de déplacés internes (environ 2 millions de personnes) que compte le pays et qui sont devenus des consommateurs nets. Ils doivent désormais être supportés par l'aide non seulement alimentaire, mais aussi pour tous les autres besoins de base. L'État, avec l'appui des partenaires internationaux et les populations locales s'évertuent à répondre à cette urgence. Cela a d'ailleurs valu l'inscription d'un pilier dans le programme d'action de la transition qui est de répondre à la crise humanitaire (Burkina Faso, 2023). La destruction ou la disparition des moyens de résilience des populations obligent à s'engager pour « éliminer la faim et faire en sorte que les pauvres et les personnes vulnérables aient accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante ». Cela passe entre autres par la mise à disposition des intrants aux agriculteurs, des semences améliorées aux PDI, ainsi que des équipements/matériels et des engrais.

Nos investigations ont montré un effet perçu de l'insécurité et de la Covid-19 sur l'insécurité alimentaire des ménages. Particulièrement, les grands exploitants agricoles sont apparus les plus touchés du fait de leur dépendance plus accrue au marché pour l'écoulement de la production. L'interconnexion avec un système plus élargi de production et de consommation de produits en lien surtout avec l'extérieur rend de fait tributaire des mesures prises dans la lutte de la covid-19. Le système d'approvisionnement en intrants, la possibilité de recevoir de l'assistance technique ou financière des services étatiques ou privés sont perturbés. Avec l'expulsion des populations de leurs terres agricoles du fait de l'insécurité, les différents circuits de

sécurité alimentaire sont irrémédiablement affectés. Le Ministère en charge de l'agriculture doit améliorer le circuit du système national pour le rendre résilient aux catastrophes mondiales qui pourraient survenir. A cet effet, pour atténuer les risques liés aux aléas climatiques, notamment les poches de sécheresse et le déficit pluviométrique, le ministère de l'Agriculture, à travers le Projet de gestion des risques agricoles et alimentaires (PRAA), a mis en place, depuis la campagne agricole 2020-2021, un mécanisme d'assurances agricoles. La production d'importantes spéculations est couverte par cette assurance, notamment le maïs et le sorgho qui constituent des produits de base pour lesquels les assurances ont été sollicitées. Il est cependant surprenant de constater que pour la campagne 2022-2023, seulement 801 producteurs ont souscrit à l'assurance agricole, en contradiction avec la forte proportion de la population qui est engagée dans l'agriculture (MARA, 2022). Cela est en partie lié au coût relativement élevé de la souscription même subventionnée qui est de 6 193 francs CFA par hectare avec une garantie maximale de 130 000 francs CFA par hectare. Outre cette contrainte, notons que les catastrophes couvertes n'intègrent pas des situations exceptionnelles comme la Covid-19 qui peuvent être plus néfastes.

Des implications scientifiques à la lumière de cette investigation appellent la nécessité de réviser la méthodologie de la collecte des données pour étendre les questions sur l'ensemble des ménages répondants de l'échantillon et non uniquement sur ceux ayant connu l'insécurité alimentaire. Des analyses plus fines pour quantifier les effets de ces deux insécurités pourraient aller au-delà des effets perçus pour saisir les effets intrinsèques subis par les populations. En outre, le Système statistique national devrait améliorer le dispositif de collecte de données pour prendre en compte la documentation des événements spontanés comme la COVID-19 et l'insécurité. Il faudrait pour cela pérenniser la collecte des données sur l'insécurité alimentaire à travers FIES dans les enquêtes EDS pour aider à obtenir une série longue sur l'évolution du phénomène. Cela alimentera une évaluation de son adéquation pour le contexte du pays et aussi d'appréciation de la situation de la population dans son ensemble, incluant même celles qui sont hors agriculture. Ce sera alors un complément indispensable à l'enquête agricole qui établit la situation surtout sur les ménages agricoles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ballard, T. J., Kepple, A. W., & Cafiero, C. (2013). *The food insecurity experience scale : Development of a global standard for monitoring hunger worldwide. Technical Paper. Rome, FAO.* FAO. <http://www.fao.org/economic/ess/ess-fs/voices/en/>
- Bolingo, J.-P. N. (2021). Déterminants de la sécurité alimentaire en RD-Congo. *RsearchGate*. <https://www.researchgate.net/publication/355336602>
- Burkina Faso. (2023). *Plan d'action pour la stabilisation et le développement (pa-sd)*.
- CE-FAO. (2008). *Introduction aux concepts de la sécurité alimentaire*. <http://www.fao.org/docrep/013/al936f/al936f00.pdf>
- Chinnakali, P., Upadhyay, R. P., Shokeen, D., Singh, K., Kaur, M., Singh, A. K., Goswami, A., Yadav, K., & Pandav, C. S. (2014). Prevalence of household-level food insecurity and its determinants in an urban resettlement colony in north India. *Journal of Health, Population, and Nutrition*, 32(2), 227-236.
- CILSS. (2004). *Procédure d'identification des populations vulnérables et des zones à risque dans les pays du CILSS* (p. 29). Comité inter-Etats permanent de lutte contre la sécheresse au Sahel.
- CILSS/AGRHYMET. (2021). *Rapport régional sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle* (p. 55 p.) [Rapport Régional SAN]. CILSS/AGRHYMET, Uemoa, Cedeao, UE, PAGRSANAD. <https://www.food-security.net/wp-content/uploads/2021/10/RAPPORT-REGIONAL-SAN-2021.pdf>
- Dassou, S. S., Kouton-Bognon, B. Y. F., Adegbola, P. Y., Dassou, S. S., Kouton-Bognon, B. Y. F., & Adegbola, P. Y. (2019). *Analyse par l'approche des Scores de Consommation Alimentaire des déterminants de l'insécurité alimentaire des ménages agricoles au Bénin*. <https://doi.org/10.22004/AG.ECON.295771>
- Falvey, L. (2015). Food Security : The Contribution of Livestock. *Chiang Mai University Journal of Natural Sciences*, 14(1). <https://doi.org/10.12982/CMUJNS.2015.0074>
- FAO. (2021a). *Minimum dietary diversity for women : An updated guide to measurement - from collection to action*. FOOD & AGRICULTURE ORG.
- FAO. (2021b). *Sécurité alimentaire et analyse des risques* (p. 3) [Bulletin]. Food and agriculture organisation. <http://www.fao.org>
- FAO. (2023). *STATE OF FOOD SECURITY AND NUTRITION IN THE WORLD 2023 : Urbanization, agrifood system transformation*. FOOD & AGRICULTURE ORG.
- HLPE. (2020). *Impacts de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition : Élaborer des mesures efficaces pour lutter contre la pandémie de faim et de malnutrition*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb1000en>
- INSD. (2018). *Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel* [Rapport de synthèse]. INSD/Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement. https://www.insd.bf/sites/default/files/2021-12/Burkina%20%20%20%20Faso_ESI_SyntheseVF.pdf
- INSD. (2021). *Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) de 2018* (Rapport d'enquête DSCVM/SCVM 2022/003; p. 164). Institut National de la Statistique et de la Démographie. www.insd.bf
- INSD. (2022). *Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso. Synthèse des résultats définitifs* (p. 136). Institut National de la Statistique et de la Démographie.

- INSD, & ICF. (2023). *Enquête Démographique et de Santé du Burkina Faso 2021* (p. 768). INSD et ICF. www.DHSprogram.com
- INSP. (2019). *Etat de santé de la population du Burkina Faso—2019*.
- INSP. (2020). *Etat de santé de la population du Burkina Faso -2020*.
- Janin, P. (2001). L'insécurité alimentaire rurale en Côte d'Ivoire : Une réalité cachée, aggravée par la société et le marché. *Agricultures : Cahiers d'Etudes et de Recherches Francophones*, 10, 233-241.
- Jonathan, N. B. (2021). *La Disparité Sexospécifique en Matière de Sécurité Alimentaire en Côte d'Ivoire : Facteurs Explicatifs*. Consortium pour la Recherche Économique en Afrique.
- Kimani-Murage, E. W., Schofield, L., Wekesah, F., Mohamed, S., Mberu, B., Ettarh, R., Egondi, T., Kyobutungi, C., & Ezeh, A. (2014). Vulnerability to Food Insecurity in Urban Slums : Experiences from Nairobi, Kenya. *Journal of Urban Health*, 91(6), 1098-1113. <https://doi.org/10.1007/s11524-014-9894-3>
- Kissoly, L., Faße, A., & Grote, U. (2017). The integration of smallholders in agricultural value chain activities and food security : Evidence from rural Tanzania. *Food Security*, 9(6), 1219-1235. <https://doi.org/10.1007/s12571-016-0642-2>
- Koffi Akakpo, Landry Brou, Barthélémy Kpangni, Moyabi Sylla, Christian Tapé, & Moustapha Touré. (2009). *Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte d'Ivoire* (p. 79p). PAM.
- MAHRAH. (2013). *Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle*. Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire. <https://www.agriculture.bf/upload/docs/application/pdf/2018-01/politique-national-securite-alimentaire-nutritionnelle.pdf>
- MAHRH. (2009). *Enquête Nationale sur l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition* (p. 193) [Rapport d'enquête]. Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques,.
- MARAH. (2022, juillet 21). *Gestion des risques agricoles : L'assurance agricole ouverte à la souscription des producteurs*. Ministère de l'agriculture et des ressources animales et halieutiques. https://www.agriculture.bf/jcms/pv10_104478/fr/gestion-des-risques-agricoles-l-assurance-agricole-ouverte-a-la-souscription-des-producteurs
- MILLOGO, R. M., Bassiahi, COMPAORE, Y., & MILLOGO, T. (2020). Insécurité alimentaire en milieu urbain Africain : Les évidences de l'observatoire de population de Ouagadougou. *Espace, Territoires, Sociétés et Santé*, 3(5), 109-124.
- Millogo, R., Millogo, T., & Compaoré, Y. (2015, décembre). Déterminants de l'insécurité alimentaire des ménages en milieu urbain de Ouagadougou. *Union des études de la population africaine*. 7ème Conférence africaine de la population, Johannesburg/Afrique du sud. <https://uaps2015.popconf.org/papers/150453>
- Mounet, J. (2012). *La course mondiale aux terres africaines*. www.alimentaire.org/sites/www.cfs.asso.fr/files/la_course_mondiale
- Nakelse, T., Kabore, M., & Taondyande, M. (2010). *La sous-alimentation en milieu rural au burkina faso : Mesures, etudes de sensibilite et determinants*. http://www.cedres.bf/IMG/pdf/Actes_colloque_tome_01.pdf#page=68
- Napoli, M., Muro, P. D., & Mazziotta, M. (2011). *Towards a Food Insecurity Multidimensional Index (FIMI)*. 72.
- Nations-Unies, & Conseil Économique et Social. (1999). *Questions de fond au regard de la mise en œuvre du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et*

- culturels, Observation générale 12 (vingtième session, 1999), Le droit à une nourriture suffisante (art. 11). E/C.12/1999/5. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G99/420/13/PDF/G9942013.pdf?OpenElement>*
- Njenga, M. K., Dawa, J., Nanyingi, M., Gachohi, J., Ngere, I., Letko, M., Otieno, C. F., Gunn, B. M., & Osoro, E. (2020). Why is There Low Morbidity and Mortality of COVID-19 in Africa? *The American Journal of Tropical Medicine and Hygiene*, 103(2), 564-569. <https://doi.org/10.4269/ajtmh.20-0474>
- Obasanjo, I. O., Ahmad, Z., Akkaladevi, S., Adekoya, A., & Abass, O. (2023). Dynamics of factors associated with rates of COVID-19 cases and deaths in African countries. *Globalization and Health*, 19(1), 20. <https://doi.org/10.1186/s12992-023-00918-9>
- Oleribe, O. O., Suliman, A. A., Taylor-Robinson, S. D., & Corrah, T. (2021). Possible Reasons Why Sub-Saharan Africa Experienced a Less Severe COVID-19 Pandemic in 2020. *Journal of Multidisciplinary Healthcare, Volume 14*, 3267-3271. <https://doi.org/10.2147/JMDH.S331847>
- OMS. (2023). *Coronavirus*. Informations de pandémie de la Covid-19. https://www.who.int/fr/health-topics/coronavirus/coronavirus#tab=tab_3
- Osei, S. A., Biney, R. P., Anning, A. S., Nortey, L. N., & Ghartey-Kwansah, G. (2022). Low incidence of COVID-19 case severity and mortality in Africa; Could malaria co-infection provide the missing link? *BMC Infectious Diseases*, 22(1), 78. <https://doi.org/10.1186/s12879-022-07064-4>
- Ouédraogo, D., Kaboré, M., & Kienou, B. (2007). Insécurité alimentaire, vulnérabilité et pauvreté en milieu rural au Burkina : Une approche en termes de consommation d'énergie: *Mondes en développement*, n° 140(4), 65-84. <https://doi.org/10.3917/med.140.0065>
- Randriamiandrisoa, J., & Ballet, J. (2014). Vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire et facteurs de résistance : Le cas du district de Farafangana à Madagascar. *Éthique et économie/Ethics and Economics*, 11(1), 62-81.
- Samandoulougou, R. (2019). Facteurs d'offre versus facteurs de demande : Quels sont les déterminants prédominants de l'insécurité alimentaire aigue en milieu ruraux au Burkina Faso? *Revue CEDRES-Etudes*, 68.
- SANE, M. (2020). Analyses empiriques des déterminants de la consommation alimentaire et leurs corrélations avec l'insécurité alimentaire chez les ménages vulnérables sénégalais. *Revue d'Economie & de Gestion*, 4(1), 1-19.
- Smith, L. C., Alderman, H., & Aduayom, D. (2006). *Food Insecurity in Sub-Saharan Africa : New Estimates from Household Expenditure Surveys*. International Food Policy Research Institute. <https://doi.org/10.2499/0896291502>
- United Nations. (2020). *Policy Brief : The Impact of Covid-19 on Food Security and Nutrition*. [unsdg.un.org/resources/policy-brief-impact-covid-19-food-security-and-nutrition](https://www.unsdg.un.org/resources/policy-brief-impact-covid-19-food-security-and-nutrition).
- Vasseur, L., VanVolkenburg, H., Vandeplas, I., Touré, K., Sanfo, S., & Baldé, F. L. (2021). The Effects of Pandemics on the Vulnerability of Food Security in West Africa—A Scoping Review. *Sustainability*, 13(22), 12888. <https://doi.org/10.3390/su132212888>
- Wachira, L.-J., Arena, R., Sallis, J. F., Lambert, E. V., Ong'wen, O. M., Laddu, D. R., Onywera, V., & Oyeyemi, A. L. (2022). Why are COVID-19 effects less severe in Sub-Saharan Africa? Moving more and sitting less may be a primary reason. *Progress in Cardiovascular Diseases*, 71, 103-105. <https://doi.org/10.1016/j.pcad.2022.04.012>
- Warner, K., & Afifi, T. (2014). Where the rain falls : Evidence from 8 countries on how vulnerable households use migration to manage the risk of rainfall variability and

food insecurity. *Climate and Development*, 6(1), 1-17.

<https://doi.org/10.1080/17565529.2013.835707>

WFP. (2020). *Update on the impact of Covid-19 on food and nutrition security in West and Central Africa*. WFP Regional Bureau Dakar. https://www.food-security.net/wp-content/uploads/2020/05/WFP_Regional_West_Africa_Market_Impact_Covid19_Update_21042020.pdf

INSD/2024/EDSBF 2021/02

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000
01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél. : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26
Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf